

Conflit avec les camionneurs

700 camions pourraient envahir Chicoutimi

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — La ville de Chicoutimi pourrait être envahie par environ 700 camions d'ici quelques jours si les autorités municipales ne donnent pas bientôt signe de vie aux camionneurs. Pour le moment, les moyens de pression sont suspendus et il ne s'est rien passé hier.

Hier, les membres du bureau de direction du sous-poste d'affectation de Chicoutimi se sont réunis en assemblée pour faire le point sur la situation. Principalement, ils

ont décidé d'accorder quelques jours de réflexion aux autorités municipales.

Joint hier à ce sujet, le porte-parole du groupe, M. Robert Lavoie, a fait part de la décision du bureau de direction. Essentiellement, les camionneurs vont laisser le temps aux administrateurs de compléter leur étude du budget entreprise samedi mais ils revendiquent toujours une rencontre de négociation avec les membres du conseil.

Du côté de la municipalité, un porte-parole a indiqué qu'on ne

peut présumer d'une rencontre cette semaine du moins tant que l'étude sur le budget ne sera pas complétée.

Par ailleurs, M. Robert Lavoie a fait part que plusieurs télégrammes d'appui sont parvenus d'autres camionneurs autant de la région que de l'extérieur. Ceux-ci sont prêts à venir à l'aide à leurs collègues si le besoin se fait sentir.

C'est dans cette optique que M. Lavoie prétend qu'entre 600 et 700 camions pourraient envahir la municipalité d'ici peu si le conseil

n'accepte pas de rencontrer les représentants des camionneurs au sous-poste d'affectation de Chicoutimi.

Cette fois, le mouvement pourrait s'étendre à d'autres secteurs de la municipalité autre que la rue Racine ce qui, en principe paralyserait de nombreux secteurs d'activités en cette dernière semaine de magasinage avant Noël.

Abolition

Jusqu'à ce qu'un avis contraire ne soit émis, les tarifs pour l'utilisation des autogares sur la rue Ra-

cine sont abolis.

C'est ce qu'a fait savoir un porte-parole de la municipalité hier. Précisant que les moyens de pression mis de l'avant par les camionneurs pèsent pour une bonne part dans la décision, on estime que cette mesure va accélérer et faciliter l'accès au centre-ville.

Litige

Ce n'est probablement pas avant le 8 janvier que va se régler le litige qui oppose la ville de Chicoutimi et les camionneurs du sous-poste d'affectation de Chicoutimi. Le ra-

lentissement provoqué par la période des Fêtes et la confection du budget de la municipalité ne permettraient pas une rencontre entre les deux parties.

Le principal point en litige est le fait que les camionneurs voudraient être payés à l'heure pour le transport de la neige au lieu de l'être à la verge cube.

Par ailleurs, les camionneurs présumant que la proposition municipale fera passer à 50-50 l'accord de contrat entre les artisans et les entrepreneurs. Actuellement, elle est de 80-20.

On déneigera

CHICOUTIMI (GL) — Les moyens de pression mis de l'avant par les camionneurs dans le sous-poste d'affectation de Chicoutimi n'iront pas jusqu'à refuser de transporter la neige qui s'accumule à cause de la tempête.

Le porte-parole, M. Robert Lavoie, a avoué que les camionneurs ont envisagé sérieusement ce

moyen de pression mais qu'ils ont "décidé de faire les bons garçons", selon l'expression de M. Lavoie.

Ainsi, les moyens mis de l'avant vendredi dernier sont mis en veilleuse, ce qui devrait donner le temps aux camionneurs de réviser leurs moyens d'action.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 65

Lundi 18 décembre 1978

20 pages 25 cents

en bref

Prix poisson

Les journalistes du comté Roberval ont fêté le dixième anniversaire de leur cercle de presse. Les scribes ont profité de cette occasion pour faire la remise des prix poissons aux personnalités qui ont le plus marqué l'année 1978.

En page A 3

Gouvernement incompetent

Le leader de l'UN, Rodrigue Biron, a dressé hier à l'occasion d'un dîner-causerie un bilan pour le moins pessimiste des réalisations gouvernementales et a profité de l'occasion pour souhaiter aux Québécois un gouvernement qui sache prendre ses responsabilités.

En page A 7

sports

Décision de Bowman

Il semble maintenant assuré que Scotty Bowman acceptera de diriger la formation des étoiles de la Ligue nationale qui fera face à l'équipe nationale de l'Union soviétique.

En page B 1

Ennemis

Les Aiglons d'Alma ont retrouvé leurs ennemis naturels, les Marquis de Jonquière, hier soir à Alma, et les élans de violence ont débouché sur une autre victoire des Marquis...

En page B 1

Vainqueur

Le National de La Baie a vaincu les tenaces Sabres de Roberval 7-4 hier soir surtout grâce à la performance du gardien de but Jacques Marchand...

En page B 3

sommaire

- Arts et spectacles A 8
- Annonces classées B 8
- Bandes dessinées A 10
- Bridge A 10
- Cinéma A 8
- Décès B 9
- Finance B 7
- Horoscope A 10
- Mots croisés A 10
- Mot mystère A 10
- Patron B 8
- Sports B 1
- Télévision A 8

Incendie à Mistassini

Usine complètement rasée

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — Un incendie a complètement ravagé, hier avant-midi, l'industrie LES ARMOIRES MIDO LTEE, située dans le parc industriel de Mistassini, causant des pertes évaluées à environ \$100,000.

C'est un citoyen qui passait à cet endroit assez éloigné des résidences de la municipalité qui donna l'alerte aux pompiers de Mistassini vers 8h30 alors qu'une épaisse fumée sortait de l'édifice.

Les sapeurs se sont immédiatement rendus sur les lieux avec les deux camions à incendie mais à leur arrivée le toit s'effondrait. La brigade des pompiers sous la direction de M. Lionel Devin est demeurée près de 1 heure et demie sur les lieux pour arroser le brasier.

On ne connaît pas pour le moment les causes de cet incendie. Les copropriétaires, MM. Jean-Guy Tremblay et Réjean Riverin, estiment pouvoir reconstruire sous peu afin de recommencer leurs opérations normales dans quelques semaines. Cette industrie procurait du travail à 5 personnes.



VEDETTES — Guy Carboneau et Marc Roy se sont avérés les vedettes individuels du match hier soir alors que les Saguenéens ont pris une douce revanche aux dépens du Junior de Montréal en l'emportant 5 à 2...

(Photo Karl Tremblay)

D'ici octobre 1979

L'OPEP hausse son pétrole de 14.5 p.c.

SANS INDICATIF (AFP-AP et Reuter) — L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a décidé, dimanche, d'augmenter le prix du baril standard de référence de \$12.70 à \$14.54 d'ici au 1er octobre 1979, soit 14.5 pour cent de hausse.

Cette augmentation s'effectuera en quatre étapes, la dernière intervenant le 1er octobre 1979, a précisé le secrétaire général de l'OPEP, M. Ali Jaidah, qui a fait remarquer que sur l'année entière, la hausse moyenne des revenus des pays producteurs sera de 10 pour cent.

M. Jaidah a par ailleurs averti les pays occidentaux que les pays exportateurs de pétrole pourraient être amenés à revoir leurs prix si

l'inflation et le désordre monétaire subsistaient l'année prochaine.

Le dollar

Les pays exportateurs de pétrole ont "suivi avec grande inquiétude" la poursuite de l'inflation et la dépréciation du dollar au cours des deux dernières années, mouvements qui ont entraîné une baisse des revenus des pays pétroliers qui sont payés en dollars, a déclaré le secrétaire général de l'OPEP.

"Mais pour soutenir la croissance future de l'économie mondiale", a poursuivi M. Jaidah, l'OPEP a décidé de ne pas augmenter le prix du pétrole autant qu'il le faudrait pour compenser les pertes que leur causent l'in-

flation et la chute du dollar.

Cette hausse "ne compense qu'une petite partie des pertes que nous causent l'inflation et la baisse du dollar", a déclaré le ministre du Pétrole des Emirats arabes unis, M. Mana Said Otaiba. "Nous avons besoin du moindre dollar pour notre développement", a ajouté le ministre pour qui la hausse décidée "ne posera aucun problème à l'économie mondiale".

Prix

Le prix du baril de référence passera de \$12.70 à \$13.33 le 1er janvier prochain (plus de 5 pour cent), puis à \$13.84 le 1er avril (plus de 3.809 pour cent), à \$14.16 le 1er juillet (plus 2.094 pour cent)

et enfin à \$14.54 le 1er octobre (plus 2.691 pour cent).

La hausse décidée est bien plus forte que celle qui avait été envisagée avant l'ouverture de la conférence par les pays modérés.

Ainsi, le cheikh Ahmed Zaki Yamani, ministre du Pétrole d'Arabie saoudite, s'était prononcé pour une hausse de cinq pour cent. De leur côté, les pays "durs" comme la Libye et l'Irak, plaidaient en faveur d'un relèvement de 25 pour cent des prix du brut pour compenser leur perte de pouvoir d'achat.

Paiements

Mais le communiqué de la

conférence souligne que "si l'inflation et l'instabilité monétaire se poursuivent, affectant ainsi les revenus pétroliers des pays membres et encourageant le gaspillage de cette ressource importante mais non renouvelable, la conférence jugera impératif un ajustement total aux effets de l'inflation et de la dépréciation du dollar".

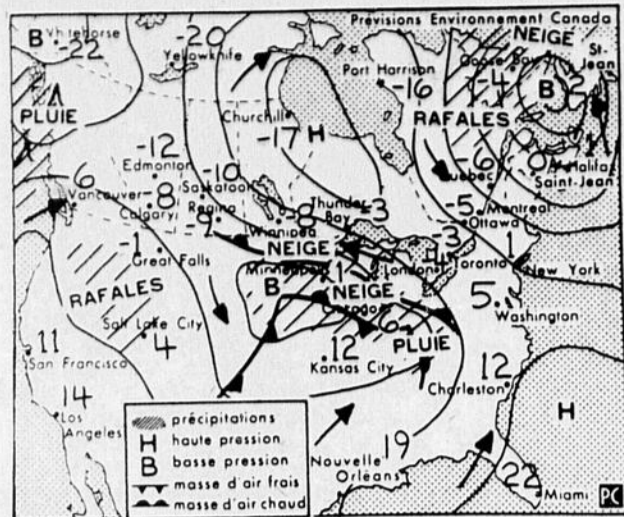
Le communiqué de l'OPEP ne précise pas comment les prix du pétrole seront ajustés à l'inflation et à la baisse du dollar.

Selon certains experts arabes à la conférence d'Abou Dhabi, la valeur d'un baril de brut en termes de pouvoir d'achat a baissé de 33 pour cent au cours des deux dernières années.

Autre texte en page B 9

<p>GROS LOT \$100,000⁰⁰ minimum dimanche</p>	<p>NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE</p>						<p>Mini TIRAGE 8-37 Dimanche 17 déc. 1978</p>	
	1	10	12	19	23	35		<p>SÉRIE NUMÉRO</p> <p>12 93931</p> <p>NUMÉRO COMPLET 93931</p> <p>4 CHIFFRES 3931</p> <p>3 CHIFFRES 931</p>
	6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX		<p>NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +</p> <p>15</p> <p>VENTES TOTALES: \$1,368,681</p>		
	5 SUR 6	1	\$253,665					
	4 SUR 6	101	\$1,170.80					
5 SUR 6+	3743	\$87.70						
		4	\$19,709					
<p>Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN</p>							<p>33 Séries émises-90,000 chacune</p> <p>1 GAGNANT DE \$50,000.</p> <p>POSSIBILITÉ DE: 32 GAGNANTS DE \$5,000.</p> <p>264 GAGNANTS DE \$500.</p> <p>2673 GAGNANTS DE \$100.</p>	

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour lundi avec un aperçu pour mardi.

Outaouais, Montréal: ciel variable et froid. Vents du nord-ouest de 40 à 60 km-h. Maximum, moins 5 à moins 8. Aperçu pour mardi: beau et venteux.

Mauricie, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie, Beauce, Québec: averses de neige. Accumulation supplémentaire, près de 5 cm. Vents du nord-ouest de 40 à 60 km-h provoquant de la poudrière par endroits. Maximum, moins 5 à moins 8. Aperçu pour mardi: nuageux et venteux.

LAC-SAINT-JEAN, parc des Laurentides, SAGUENAY, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux avec neige intermittente. Accumulation supplémentaire de 10 à 15 cm. Vents devenant du nord-ouest de 40 à 60 km-h provoquant de la poudrière par endroits. Température stationnaire, entre moins 5 et moins 8. Aperçu pour mardi: neige intermittente et venteux.

Baie-Comeau, Rimouski, Matapédia, Sept-Îles, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie: vents du secteur est de 50 à 80 km-h devenant modérés. Neige diminuant. Maximum, moins 2. Accumulation de neige, 15 à 25 cm. Aperçu pour mardi: averses de neige et venteux.

Gaspé, Basse-Côte-Nord, Anticosti: vents du secteur est de 50 à 80 km-h devenant modérés. Neige intermittente se changeant en pluie. Accumulation de neige, 15 à 25 cm. Maximum, zéro à 1. Aperçu pour mardi: neige intermittente et venteux.

Comté de Roberval Election d'un président de l'UN

DOLBEAU (LT) — M. Henri-Paul Auger, de Dolbeau, professeur à la Polyvalente Jean-Dolbeau et plus connu comme fondateur du club social Le Jouvenceau Inc. de Dolbeau-Mistassini vient d'être élu président de l'Union nationale pour le comté de Roberval. Il succède à M. François-Paul Boivin de Dolbeau.

Le nouveau président, qui est âgé de 32 ans et originaire de Drummondville, a promis de travailler immédiatement à la restructuration complète de l'Union nationale dans le comté. Il a lancé une campagne de recrutement ayant comme objectif d'avoir 1,000 membres pour 1979 et 2,000 en 1980.

M. Auger entend lancer une campagne de financement à brève échéance et a déclaré que l'UN se prononcera publiquement sur les dossiers qui touchent le comté après les avoir étudiés. Il a de plus indiqué que l'exécutif se réunira à compter de janvier dans chaque ville ou municipalité pour que l'UN soit présente partout. Il a précisé que le nouvel exécutif préparera l'élection d'un candidat pour les prochaines élections mais qu'il n'était pas question d'accepter un candidat parachuté. Il a également mentionné lors de cette rencontre avec la presse que l'exécutif proposera à ses membres et à la population de dire un non catégorique à la souveraineté-association mais un oui à un fédéralisme renouvelé.

Enfin, le nouveau président entend collaborer avec les autres associations des comtés du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour que l'Union nationale puisse également se pencher et se prononcer sur les dossiers régionaux.

Soulignons que Mme Irène Gagnon conservera son poste à la vice-présidence ainsi que Mme Louisa Bergeron comme secrétaire-trésorière. M. Alain McNeill a été élu président des jeunes.



TEMPETE — Une autre vingtaine de centimètres de neige devaient s'être abattus sur la région depuis hier, alors que la circulation, comme en fait foi la photo, a été lourdement perturbée, la Sûreté du Québec ayant même

recommandé, hier, de s'abstenir de fréquenter les routes. Les prévisions météorologiques laissent voir des chutes de neige intermittentes encore pour aujourd'hui et demain.

Conseil de Chicoutimi

Tenue d'une assemblée spéciale pour débattre les prévisions budgétaires

CHICOUTIMI (GL) — Les prévisions budgétaires de la ville de Chicoutimi pour l'année 1979 seraient débattues mercredi soir par les membres du conseil à l'occasion d'une séance spéciale. Les données au tableau ne seraient pas complètes mais le tout serait prêt pour mercredi.

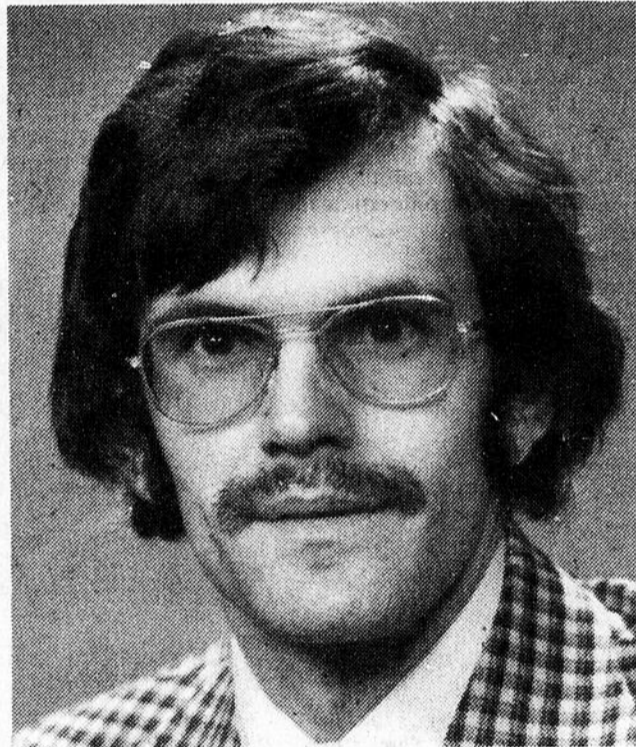
C'est ce qu'a laissé entendre un porte-parole de la ville de Chicoutimi précisant qu'il ne devrait pas y

avoir de séance régulière du conseil aujourd'hui mais plutôt une assemblée spéciale sera convoquée mercredi pour discuter des prévisions.

Selon ce que rapporte l'hebdomadaire Progrès-Dimanche, les fonctionnaires prévoient une augmentation de la taxe foncière d'environ \$0,03 du \$100 d'évaluation mais l'augmentation de l'évaluation aurait fait osciller la balance.

Il appert que les contribuables de Chicoutimi verraient leur compte de taxes baisser substantiellement soit entre \$0,10 et \$0,13 du \$100 d'évaluation en 1979.

On craint dans les alentours du conseil de Chicoutimi qu'une diminution trop importante du taux de la taxe foncière à Chicoutimi, qui ferait la grande joie des contribuables ait l'effet inverse lors de la budgétisation de 1980.



Henri-Paul Auger

Chicoutimi

Elections en vue à la SNQ

CHICOUTIMI (GL) — La Société nationale des Québécois de l'unité de Chicoutimi tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 21 décembre notamment pour l'élection d'un nouveau conseil d'administrateurs.

A cause d'une nouvelle réglementation, le conseil d'administration sera formé de 12 directeurs seulement en 1979 contrairement à 18 pour l'année qui va se terminer. Une fois élus, les nouveaux directeurs seront appelés à se

nommer cinq membres pour former le bureau de direction.

Par ailleurs, les membres de la Québécoise, une société de secours mutuels dont les membres font également partie de la Société

L'assemblée se tiendra à l'hôtel Champlain de Chicoutimi à partir de 21h00 jeudi.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	4	8
Victoria	5	8
Edmonton	-17	-12
Calgary	-11	-7
Yellowknife	-31	-20
Regina	-15	-7
Winnipeg	-18	-12
Churchill	-23	-22
Toronto	-1	2
Kingston	1	2
Ottawa	-2	0
Montréal	-1	1
Québec	-8	-1
Fredericton	-9	4
Saint-Jean, N.-B.	7	6
Moncton	-5	7
Halifax	2	9
Charlottetown	5	6
Saint-Jean, T.-N.	-6	2
New York	5	7
Washington	7	9
Tampa	14	24
Miami	17	26
Orlando	16	24
Los Angeles	11	13

Première convention collective de travail

MONTREAL (PC) — La Banque de Montréal a fait savoir, samedi, qu'un accord de principe est intervenu avec le Syndicat international des commis de détail pour la signature d'une première convention collective de travail avec certaines succursales de l'Ontario. Les succursales impliquées sont les suivantes: Yonge et Chaplain St., Toronto, Quilty Mall à Belleville, Tweed ainsi qu'une sous-succursale à Northbrook.

Le porte-parole de la Banque de Montréal a refusé de donner des détails au sujet du contrat d'une durée d'un an qui devra être soumis à l'approbation des employés desdites succursales. Il a toutefois admis que le contrat comporte des augmentations salariales équivalentes à celles consenties, en avril dernier, aux employés non syndiqués. L'accord comporte également des clauses régissant la séniorité, les procédures de griefs, les congés de maternité, le temps supplémentaire et les changements technologiques.

Popularité du PLC Diagnostic de Danson

OTTAWA (PC) — Selon le ministre de la Défense Barney Danson, des conditions économiques défavorables et

l'illogisme des gens sont deux des causes de la faiblesse des libéraux et du premier ministre Trudeau à Toronto.

Interviewé à l'émission télévisée "Question Period", dimanche, M. Danson a ajouté qu'il fallait peut-être également tenir compte d'une presse torontoise hargneuse et d'un nouveau leadership progressiste-conservateur.

Pour ce qui est des conditions économiques défavorables, M. Danson ne voit pas de changements importants avant 1980, c'est-à-dire pas avant l'élection générale prévue pour le printemps prochain.

Et un nouveau chef, selon lui, n'améliorerait pas la popularité des libéraux. "J'ai vu... le rapport d'un sondage qui montre que nous ferions mieux avec le premier ministre comme leader que sans lui pour nous diriger."

Cie Dofasco

Aucun syndicat mais certaines compensations aux employés

HAMILTON (PC) — Un entrepôt grand comme deux champs de football et rempli de toutes sortes de bonnes choses a servi d'implantement, dimanche, pour la 42e réception de Noël de la compagnie Dofasco.

Il a fallu 84 autobus pour transporter les 35,000 invités de leur demeure à l'entrepôt décoré pour la circonstance d'un sapin de Noël de neuf mètres de haut illuminé de milliers de bougies.

Les 11,171 enfants des employés ont été bourrés de bonbons et se sont partagés un total de 23,000 étrennes. Les mères, les pères et les employés à la retraite se sont, de leur côté, partagés 11,401 caisses de victuailles en conserves et 8,000 cigares cubains.

Le porte-parole de la compagnie, M. Ron Dennis, a refusé de divulguer combien il en avait coûté à l'aciérie de Hamilton pour orga-

niser cette fête monstre qui se répète tous les ans à l'occasion de Noël.

"Lorsque vous organisez un party, vous ne divulguez pas à vos invités combien il vous en a coûté, a expliqué M. Dennis. Ce n'est pas le coût qui importe mais la réception elle-même."

Dofasco est le plus important employeur canadien dont les employés ne sont pas syndiqués.

Prêts et bourses

L'ANEQ entend intensifier la lutte

TROIS-RIVIERES (PC) — Les représentants des associations étudiantes membres de l'ANEQ entendent poursuivre, voire intensifier leur lutte relativement au conflit des prêts et bourses.

C'est du moins ce qui ressort du "Conseil central élargi" qui réunissait, samedi et dimanche, au Cégep de Trois-Rivières, près de 150 étudiants, délégués de quelque 25 associations étudiantes du Québec.

Cette réunion visait, d'une part, à faire le bilan des opérations entreprises par les étudiants depuis une semaine, soit depuis la reprise des cours dans cer-

taines institutions et, d'autre part, à mettre sur pied une stratégie pour la poursuite de la "lutte".

Entrée interdite

Les journalistes se sont vue interdire l'accès au local où avaient lieu les délibérations. Toutefois, les responsables ne se sont pas montrés avares d'information.

Les échanges entre les délégués ont commencé samedi après-midi, alors que les différents comités de l'ANEQ remettaient le bilan de leurs activités. Les discussions ont été ajournées à 20h30 et devaient

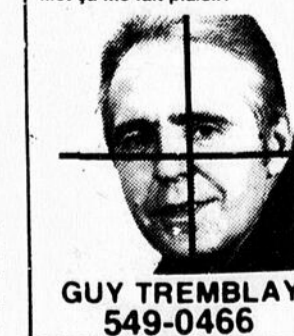
reprendre le lendemain à 10h00 mais n'ont débuté qu'à 14h00. Au cours de cette dernière journée, les délégués se sont réunis en comités régionaux pour élaborer la stratégie à adopter dans les semaines à venir. Chaque comité soumettait ses suggestions au cours de l'assemblée plénière qui suivait.

Lutte

Selon le nouveau responsable du comité d'information, Alain Carrier, les délégués ont adopté plusieurs résolutions visant à poursuivre la lutte en éta-

blissant une meilleure coordination des forces de l'ANEQ.

POUR 10 VERGES OU 1,000 VERGES
Je me fends toujours en 4 pour régler vos problèmes de tapis... et ça me fait plaisir!



GUY TREMBLAY 549-0466

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tél.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs: 662-7529

St-Félicien et les environs: 679-3832

Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4864

Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CONIPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$22.00
6 mois \$42.50
1 an \$80.00

Autres régions au Canada:
6 mois \$60.00
1 an \$115.00

Pays étrangers:
6 mois \$80.00
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire No d'enregistrement 3213. Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Yves-Michel Garant ARCHITECTE DU PAYSAGE

PLANIFICATION ET AMENAGEMENT DE SITES
152 EST, RACINE, CHICOUTIMI
BUR.: 543-9942 - RES.: 673-7398

J-Paul Lessard

1979 APPARTIENT A FORD ET LEGARE Auto

FIESTA PINTO LTD
FAIRMONT MUSTANG GRANADA LTD II
THUNDERBIRD CAMIONS LEGRS
ECONOLINE BRONCO COURRIER

930, boul. Talbot, Chicoutimi.
Tél.: 545-4500.

Le Cercle de presse honore les personnalités de l'année

SAINT-FELICIEEN — Et les prix poissons dans tout cela. On sait que la soirée du temps des Fêtes est toujours l'occasion pour le Cercle de presse du comté Roberval de mettre en vedette certaines personnalités du coin. Même si on célèbre sa dixième année d'existence, une année marquée par le changement au sein du mouvement, on n'a pas dérogé à cette tradition née au lendemain de la naissance du cercle.

Plusieurs personnalités ont été choisies. Le prix ouananiche a été décerné à M. Yoland Simard,

conseiller à Dolbeau. Jugé la personnalité la plus combattante du comté, le récipiendaire s'est illustré l'an dernier comme agent de grief, négociateur de la convention collective des employés municipaux à Dolbeau. Il s'est mis en évidence comme responsable du comité des loisirs et de la commission urbaine au sein du conseil. M. Simard travaille à l'usine Domtar.

C'est le maire de Saint-Félicien, M. Laval Boily, qui a reçu le prix brochet attribué à l'homme politique de l'année. La venue de l'usine Donohue dans les murs de Saint-

Félicien a entraîné une transformation rapide de la municipalité et cela n'a pas été sans problèmes. Employés municipaux en grève, démissions multiples, la rue Notre-Dame, le viaduc, autant de problèmes que le maire Boily a dû résoudre. Pour lui, c'est un prix dévolu à l'équipe municipale.

Prix truite

La personnalité la plus persévérante, le prix truite, a été remis à M. Jean-Yves Hébert de Mistassini. Accablé par la maladie de Crohn, M. Hébert n'en demeure pas moins l'un des artisans de plusieurs réalisations dans son milieu. Il a été notamment directeur général de la Caisse d'entraide économique du secteur de Dolbeau-Mistassini qu'il avait mis sur pied. Après 11 ans à la tête de cette institution financière, il a dû abandonner il y a quelques jours. Hospitalisé, c'est sa femme qui a reçu le prix.

Le maire de Chambord, M. Roland Ménard a mérité le prix doré qui coiffe la personnalité la plus combattue dans son milieu. A peine élu maire, M. Ménard a résisté à trois consultations populaires, à cinq démissions au sein du conseil.

Le jeune Rémi Meunier, 16 ans de Roberval, a reçu le prix mené. Pour avoir été le plus jeune nageur à franchir le lac Saint-Jean et le premier Robervalois, le jury du cercle l'a considéré comme l'adolescent qui s'est mis le plus en évidence dans son milieu.



DES LAUREATS ENSEMBLE — Tous les lauréats des prix poissons ont bien voulu poser pour la postérité. Dans l'ordre habituel: Rémi Meunier, prix mené; M. Laval Boily, prix brochet; Mme Jean-Yves Hébert, prix truite; M. Roland Ménard, prix doré; M. Yoland Simard, prix ouananiche.

Les scribes de Roberval fêtent leur dixième anniversaire

par Jacques Girard

SAINT-FELICIEEN — Nous sommes en 1968. Trois journalistes du Lac reviennent d'une réunion du Cercle de presse du Saguenay à Chicoutimi. En passant à Jonquière, avant d'entreprendre la longue étape qui les conduira à Roberval, ils décident de faire une halte. C'est là, dans un bar ou une brasserie, autour d'une table, une bière à la main, le crayon dans l'autre, dit-on, que va naître le Cercle de presse du comté Roberval. Nos trois lascars s'appelaient Claude Côté, à l'époque journaliste au Soleil devenu dix ans plus tard chef de pupitre au Progrès-Dimanche, Germain Gagnon, toujours la voix de CHRL et Jean-Claude Saint-Pierre, journaliste alors à l'Étoile du Lac, maintenant directeur de l'information à CHRL.

A peine arrivés, on recrute deux autres journalistes: Laurent Tremblay qui est passé entre-temps du Soleil au Quotidien et Michel Roy, actuellement directeur de l'infor-

mation au Point, annonceur à CHRL à ce moment-là. Presqu'en même temps, Jean-Claude Saint-Pierre fut élu président "dans son salon" et c'était parti...

Dix ans

Après notre J.-C., ce fut le tour des Michel Roy, Laurent Tremblay, Jean-Pierre Larouche, Richard Laprise à prendre la gouverne du cercle jusqu'au président actuel, Jules Simard.

Dix sont passés depuis cet arrêté dans un bar de Jonquière... alors que l'idée a germé... De 5 membres, on est passé à 20.

A l'occasion de la soirée annuelle de remise des "prix poissons", le Cercle de presse a souligné d'une façon spéciale le dixième anniversaire. Pour la circonstance, on s'était donné le mot. A l'exception de Claude Côté retenu par son travail à Chicoutimi où des journalistes travaillant à l'extérieur de la région, on s'était fait un devoir d'être présent. Il y eut

rarement autant de journalistes à Saint-Félicien sauf quand on a annoncé la construction de la Donohue ou lors de la venue du premier ministre libéral Bourassa... Les amis du cercle étaient là, ces bienfaiteurs dont la présence a été vitale pour le cercle, comme l'a dit le président Simard...

Vendredi soir, ce fut le soir des pionniers du cercle, les Côté, Gagnon et Saint-Pierre... le soir des ex-présidents qui ont reçu une plaque-souvenir. Même les directeurs ou membres des bureaux passés ont été honorés...

On n'a pas oublié celles que Richard Laprise appelait "ses permanentes", les responsables du secrétariat, de la trésorerie, les Lucienne Tremblay, Ghislaine Saint-Pierre, Claudette Larouche et Jacqueline Roy...

Ce fut le moment de rappeler des souvenirs pour tout ce beau monde... de raconter des faits cocasses vécus par les membres du cercle...

Dix ans, ça vaut la peine d'être souligné...



LE PRESIDENT ACTUEL ET UN DES PIONNIERS — On a fêté le dixième anniversaire du Cercle de presse du comté Roberval. Sur cette photo, on remarque le président actuel, M. Jules Simard, qui remet un souvenir à l'un des pionniers fondateurs, M. Germain Gagnon. Les autres fondateurs sont Jean-Claude Saint-Pierre et Claude Côté.

Un nouveau départ via de nouvelles structures

SAINT-FELICIEEN (JG) — La dixième année d'existence du Cercle de presse du comté Roberval est plus qu'un anniversaire. Depuis un mois, sous la férule du président Jules Simard, du vice-président Robert Paradis et des directeurs Jean-Claude Saint-Pierre, Michel Bouchard et Serge Laprise, le cercle a pris une autre tangente, un autre départ.

A la fin de septembre, les journalistes décidaient de se donner de nouvelles structures en n'acceptant plus dans leur cadre les "bienfaiteurs". Les journalistes du comté Roberval ne voulaient plus être considérés comme "des qué-

teurs et se voulaient aussi plus libres dans leur mouvement. La présence de généreux donateurs à l'intérieur du cercle était considérée comme un entrave au travail des journalistes dans certains cas. Si on veut donner une information valable, il faut... être libre... Cette opération n'a pas été sans mal et il est trop tôt pour se prononcer sur le bien-fondé de cette réforme.

Nouvelle charte

Les agents d'information des institutions sont demeurés à l'intérieur du cercle et on a décidé d'inviter les journalistes sportifs de même que les annonceurs de radio. Avec les journalistes de la

presse parlée et écrite, à temps plein ou à temps partiel, il n'y a plus de distinction, on a les composantes du Cercle de presse du comté Roberval.

Actuellement, il y a quelques bienfaiteurs, ceux qui avaient payé leur cotisation avant la réforme, mais c'est la dernière année. On a jeté la vieille charte pour la remplacer par une nouvelle qui correspond aux besoins de 1978. Le bureau de direction est passé de trois à cinq membres.

Une dixième année aussi importante qu'en 1968 alors que naissait le cercle... serait-ce une seconde naissance???



C'EST NOEL — Le bon vieillard s'en est donné à coeur joie hier après-midi à Canton Tremblay alors qu'il a distribué pas moins de 300 cadeaux à des jeunes de la municipalité. (Photo Réal Tremblay)

Le Père Noël fait des heureux

CANTON TREMBLAY (GL) — Noël c'est la fête des enfants. Ce thème est bien connu et dans les circonstances, la distribution de cadeaux est de mise. Ainsi, dans la municipalité de Canton Tremblay, on a voulu souligner l'événement de façon particulière dans l'exubérance de la jeunesse.

Une remise de cadeaux à 250 enfants de la municipalité s'est déroulée hier. Le bon vieillard s'en est donné à coeur joie alors qu'il avait

pas moins de 300 cadeaux à distribuer à des enfants dont l'âge variait entre 2 mois et 6 ans.

La manifestation était organisée par le comité de citoyens de la municipalité qui a recueilli des présents un petit peu partout afin de les remettre aux enfants.

C'est la deuxième fois qu'une manifestation du genre se déroule dans cette municipalité et la responsable, Mme Françoise Tremblay, estime que le tout va continuer car les en-

fants sont très heureux de voir le Père Noël dans tout son appareil.

Les jouets sont recueillis dans différents établissements notamment les écoles. Les membres du comité s'occupent de réparer certains jouets défectueux et une fois remodelés, les enfants peuvent disposer de cadeaux intéressants.

Avec la présence du Père Noël et de nombreux clowns pour amuser les jeunes, la journée a été réussie et tout le monde avait bien hâte à Noël 1979.

Eau potable

Les spécialistes recommandent l'installation d'un épurateur

par Gilles Lalancette

LA BAIE — La direction du contrôle de l'eau potable des Services de protection de l'environnement du Québec recommande aux autorités municipales de La Baie d'installer un système de désinfection à la source du ruisseau froid dans le secteur Bagotville.

Les administrateurs de cette municipalité auront à débattre ce point de vue

lors de la séance du conseil ce soir. Cette recommandation est la suite logique d'inspections réalisées au début du mois de novembre par des techniciens de ce service.

Les principales raisons évoquées concernent le maintien d'une eau de qualité pour les résidents de La Baie notamment dans le secteur Bagotville.

Les responsables de la direction du contrôle de

l'eau potable soutiennent qu'en attendant une alternative à l'étude pour l'alimentation en eau potable des contribuables de La Baie, ceux-ci doivent bénéficier d'une qualité d'eau potable en tout temps.

Il appert que l'alimentation en eau souterraine ou la construction d'une usine de filtration peu importe l'hypothèse qui sera retenue, ne sera pas dispo-

nible avant une année au minimum.

La présence de bactéries coliformes décelées à partir des analyses et des prélèvements faits au mois de novembre est également à l'origine de la recommandation de la direction du contrôle de l'eau potable.

On ne sait pas combien pourrait coûter un tel système advenant que les administrateurs municipaux décident de mettre en application la recommandation des fonctionnaires de l'Etat.

Budget

Bien qu'à Chicoutimi et à Jonquière on parle beaucoup de prévisions budgétaires, dans le secteur de La Baie on en entend très peu parler.

Hier, un conseiller déclarait que les prévisions budgétaires "ça fait peur dans le secteur de La Baie".

En fait, les informations sont rares sur ce sujet mais le plus sérieux c'est qu'on parle d'une augmentation de l'évaluation aux alentours de 10 pour cent et qu'en plus il serait question d'une augmentation assez substantielle du taux de la taxe foncière.

La CS de Dolbeau prépare son cinquantenaire

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "Tous ceux qui prendront le temps de se retourner vers le passé scolaire y puiseront une source d'énergie et d'ardeur."

C'est ce qu'a soutenu, samedi soir, M. Camille Lupien à la réception des Fêtes des personnels alors qu'il annonçait que la Commission scolaire de Dolbeau célébrerait le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Soulignant que le premier objectif de ces fêtes était de rendre hommage aux pionniers, il ajoutait que le comité formé de 12 membres envisageait également de faire connaître aux élèves actuels ainsi qu'à la population des détails importants de la vie scolaire d'il y a 50 ans et de leur faire prendre connaissance de cette évolution.

Le président Lupien a mentionné qu'au programme, il y aura un concours de dessins pour les élèves du 8 janvier au 15 mai avec comme thème: "Tu représentes l'école d'il y a cinquante ans". Aux mêmes dates, les élèves sont invités à composer des poèmes sous le thème "Mon cinquantenaire".

Du 5 au 13 mai, une semaine d'activités spéciales marquera le cinquantième. Les deux thèmes retenus ont été la vie scolaire d'il y a 50 ans et l'évolution de la vie scolaire depuis 50 ans. On y comptera une exposition d'anciennes photos et une grande kermesse. Les fêtes seront clôturées le 13 mai par une messe célébrée par l'évêque du diocèse accompagné des diocèses, anciens élèves de la

CS de Dolbeau et par une réception à l'école St-Tharcisius et remise de souvenirs aux invités spéciaux.

Selon M. Lupien, le cinquantième ne devrait pas faire oublier certaines priorités au niveau de l'organisation scolaire. Il a notamment souligné l'Année internationale de l'enfant et cette conférence Québec-commissions scolaires qui se tiendra les 18, 19, 20 et 21 janvier et à laquelle il assistera avec le directeur général, M. Jules Grenier.

Le président a déclaré que pour une première fois,

les CS du Québec sont invitées par le gouvernement à étudier ce que sera la commission scolaire de demain, son territoire, son mode d'organisation des ressources humaines et financières ainsi que la participation des divers intervenants dans le milieu scolaire. "C'est donc une étape extrêmement importante dans la vie de notre organisme, a-t-il précisé. Notre gouvernement local a besoin de la manifestation de votre appui pour faire valoir auprès des instances supérieures le point de vue de notre milieu."

EMPLOYEURS, TRAVAILLEURS, PERSONNES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI PRESTATAIRES D'ASSURANCE-CHOMAGE

Emploi et Immigration Canada vous informe qu'à compter du 18 décembre prochain, vous devrez vous adresser au CENTRE D'EMPLOI DU CANADA desservant votre localité pour bénéficier des services de main-d'oeuvre et d'assurance-chômage.

POUR LA CLIENTELE DE	POUR LA CLIENTELE DE	POUR LA CLIENTELE DE
Canton Bégin, Jonquière, Larouche, Pibroc, St-Ambroise, St-Charles-Borromée, St-Cyriac, St-Léonard et Shipshaw, s'adresser au:	Chicoutimi, Latérière, St-David-de-Falardeau, St-Fulgence, St-Honoré et Ste-Rose-du-Nord, s'adresser au:	Anse-St-Jean, Base de Bagotville (Alouette), Ferland-Boileau Petit-Saguenay, Rivière-Eternité, St-Félix-d'Otis et Ville de La Baie, s'adresser au:
CENTRE D'EMPLOI DU CANADA 177, rue St-Dominique JONQUIERE, G7X 7W8	CENTRE D'EMPLOI DU CANADA 267 est, rue Racine, CHICOUTIMI, G7H 1S5	CENTRE D'EMPLOI DU CANADA 831, boul. de la Grande-Baie VILLE DE LA BAIE, G7B 1C3

RAPPELÉZ-VOUS QUE NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

Employment and Immigration Canada

commentaire

La dévaluation du dollar a aussi des bons côtés

Si la dégringolade du dollar canadien par rapport à la devise américaine et à d'autres monnaies encore plus fortes dans le monde, coûte cher aux voyageurs, entre autres, elle s'avère une véritable bénédiction pour l'économie du pays dans son ensemble.

De même, les principales entreprises industrielles de la région, l'aluminium et les pâtes et papiers, bénéficient largement, elles aussi, de la chute marquée et prolongée de valeur du \$ canadien. C'est que la majeure partie de la production de ces entreprises,



gabriel berberi

soit entre 60 et 80 pour cent généralement, se destine à l'exportation. Or, ces ventes à l'étranger de papier journal, de matériaux de construction (bois d'oeuvre) et de lingots d'aluminium brut, entre autres, sont réglées en argent frappé à l'effigie des pères de la nation américaine.

Ainsi, les exportateurs canadiens encaissent cette différence avantageant le dollar américain et qui est maintenant fort appréciable. Les actionnaires ne se plaignent pas, dans

ces conditions, de la baisse spectaculaire et désagréable pour d'autres, des billets de banque canadiens.

L'avantage le plus intéressant découlant de ce long déclin du dollar, est que le Canada dispose pour cette raison d'une meilleure position concurrentielle.

Une étude effectuée par Informetrica, un centre de recherche privé d'Ottawa, démontre que la chute du dollar qui se poursuit a notamment pour effet de gonfler les salaires versés dans les pays fortement industrialisés et possédant les devises les plus stables pour diverses raisons, et de réduire la valeur des traitements alloués aux employés du secteur manufacturier au Canada.

Le coût de la main-d'oeuvre étant toujours considéré comme un facteur important pour établir la position concurrentielle d'une nation sur les marchés internationaux, il en résulte que le Canada est stimulé à ce chapitre, à cause des déboires de son dollar.

En 1970, époque où le dollar canadien possédait une valeur supérieure au papier-monnaie de l'Oncle Sam, le salaire moyen dans l'industrie au pays se chiffrait par \$3.62. Ce qui conférerait au Canada un deuxième rang mondial après les Etats-Unis, où la rémunération horaire de \$4.43 dominait les pays industrialisés.

Suivaient alors les Etats-Unis et le Canada, dans l'ordre: la Suède (\$3.14); la Norvège (\$2.60); l'Allemagne de l'Ouest (\$2.54); le Danemark (\$2.47); la Hollande (\$2.22); la Belgique (\$2.18); l'Italie (\$1.95); la France (\$1.81); la Grande-Bretagne (\$1.75); la Finlande (\$1.65); l'Autriche (\$1.61) et le Japon (\$1.15). Les monnaies diverses de ces pays sont évidemment converties en dollars canadiens, suivant l'évaluation réelle de l'époque, pour fins de comparaison.

En 1977, la position des pays dans cette liste avait déjà changé de façon radicale. En se basant toujours sur la valeur du dollar canadien, la Suède passait en tête du peloton des pays industrialisés, avec un traitement horaire de \$9.74 consenti à ses ouvriers des entreprises manufacturières. Vient, par la suite, la Norvège (\$9.27), la Belgique (\$8.79), la Hollande (\$8.79), le Danemark (\$8.56), et l'Allemagne de l'Ouest (\$8.56).

Puis, au classement, apparaissent les deux meneurs de naguère, les Etats-Unis (\$8.08) et le Canada (\$7.84). Pour compléter la marche, se trouvent l'Autriche (\$6.18), la Finlande (\$5.94), l'Italie (\$5.94), la France (\$5.70), le Japon (\$4.75) et la Grande-Bretagne (\$3.80).

Et cette année, la Suède conserve le premier rang. Mais ce pays doit

maintenant partager cette place avec deux autres nations européennes, la Belgique et la Hollande. Dans ces trois nations, le salaire horaire de l'industrie, exprimé en dollars canadiens, se situe à \$11.11! En Allemagne de l'Ouest et en Norvège, le taux se chiffre par \$10.86. Le Danemark devance aussi les Etats-Unis et le Canada avec \$10.61.

Chez les voisins du Sud, le salaire moyen des entreprises manufacturières s'élève à \$9.38, contre \$8.64 au Canada. L'Autriche gagne encore du terrain: \$8.14. Et le Japon (\$6.91) se rapproche de l'Italie (\$7.40). Les trois pays qui ferment la marche sont la France (\$6.66), la Finlande (\$6.42) et la Grande-Bretagne (\$4.94).

Les spécialistes d'Informetrica soutiennent que la suprématie des pays européens, en matière salariale, va se maintenir au cours des prochaines années. Cela devrait permettre au Canada d'améliorer ses échanges commerciaux partout dans le monde, et de réduire le déficit sur ce plan.

Gabriel BERBERI

au fil de la pensée

L'électricité: un outil de développement en puissance

Par son intervention de la semaine dernière, devant les membres de la Caisse d'entraide économique de Jonquière, le président du comité d'étude sur la transformation de l'aluminium, M. Gaston Perron, est arrivé à jeter les premières couleurs d'espoir sur un dossier dont les principales conclusions du rapport Gaucher-Pringle avaient déjà presque chanté le requiem.

Une odeur de pertinence a caractérisé l'ensemble des remarques de M. Perron. Elles n'ont fait découvrir le monde à personne, ce qui n'était pas non plus l'objectif du conférencier, mais elles ont paru bien cerner et mettre en lumière la question du développement de l'industrie de l'aluminium au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de même que les avenues à considérer pour atteindre ce développement.

Au moins deux excellents éléments nouveaux ont fait trop brièvement l'objet des propos de M. Perron: la cible de l'aluminium primaire et le principe d'une compensation par l'Etat pour la perte du très grand avantage comparatif que représentait l'électricité pour la région.

L'étude de la firme Gaucher-Pringle, réalisée autour des possibilités de transformation de l'aluminium dans la région, montre un pessimisme évident en regard de cet aspect du développement de l'industrie de l'aluminium. Un peu paradoxalement, et sans le mentionner explicitement, c'est dans le domaine du développement de l'aluminium primaire que les auteurs laissent entrevoir les avenues les plus engageantes pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La proximité de sources d'énergie abondantes a toujours été le

principal facteur de localisation des usines d'électrolyse, écrit-on dans le rapport. Ce n'est un secret pour personne que les Etats-Unis se voient contraints à de sévères mesures d'économie en matière d'énergie.

En Oregon, dit-on, la situation en est à ce point qu'un projet d'aluminerie se trouve compromis à cause de ces mesures d'économie d'énergie. Bien qu'extrême, ce cas paraît symptomatique d'une tendance qui s'accroît au pays de l'Oncle Sam.

Au cours de la prochaine décennie, les alumineries américaines auront de plus en plus de peine à obtenir de nouvelles sources d'énergie.

Parallèlement, on prévoit une augmentation substantielle de la demande d'aluminium. Les fabricants américains d'aluminium devront vraisemblablement songer à la construction de nouvelles alumineries s'ils veulent répondre aux demandes accrues du marché.

Ils choisiront d'aller là où l'énergie offre encore quelque disponibilité, et au meilleur coût possible. Le Québec répondra encore vraisemblablement à ces besoins au moment de ces grandes décisions économiques.

Outre la proximité des sources d'énergie abondante, les fabricants d'aluminium primaire considèrent la disponibilité de main-d'oeuvre et la localisation près d'un port de mer ou de voies fluviales. La proximité des marchés tient le dernier rang des facteurs de localisation jetés dans la balance.

Gaucher-Pringle souligne que l'aluminium primaire peut être

transporté à un coût relativement bas, moins de un cent par livre, vers les centres de transformation et les marchés à cause des grands volumes d'expédition.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean réunit tous les avantages comparatifs susceptibles de susciter l'établissement d'une nouvelle aluminerie.

Alcan accapare déjà la totalité du grand avantage énergétique de la région. Mais l'Hydro-Québec génère de l'électricité dont le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut profiter tout autant que le reste du Québec.

Le gouvernement du Québec, s'il le voulait, pourrait avoir un fort important mot à dire dans la localisation d'éventuelles alumineries sur son territoire. Il pourrait décider de faire de l'électricité un facteur de localisation en accordant une sorte de "prime d'énergie" aux alumineries qui s'installeraient en un lieu géographique donné, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, par exemple.

Il s'agirait d'une forme de subvention qui consisterait à accorder des rabais sur la vente d'électricité selon des critères et des modalités bien définis.

Au domaine de la production d'aluminium primaire, la région possède, à tous égards, des avantages à peu près comparables à ceux de secteurs géographiques plus rapprochés des marchés.

Même l'élément transport, on l'a vu plus haut, ne nous défavorise guère en ce domaine.

Une incitation, même relative, légère, par l'établissement de cette prime d'énergie, pourrait peut-être suffire à faire bénéficier la région d'une manne économique, seule capable de la défaire du spectre de l'inanition économique.

La grande voie d'avenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean se trouve dans le secteur primaire. C'est en ce domaine qu'un gouvernement responsable et soucieux de la vie, du développement et de l'épanouissement des régions-ressources, doit mettre l'accent. La survie du Saguenay-Lac-Saint-Jean et des régions-ressources passe inévitablement par leur développement. C'est dans cette optique qu'il serait souhaitable de structurer et d'institutionnaliser davantage des plans gouvernementaux d'aide au développement. Le soutien ponctuel sera toujours le bienvenu, mais c'est à bras ouverts qu'on accueillera une aide plus permanente et plus rentable à moyen terme.

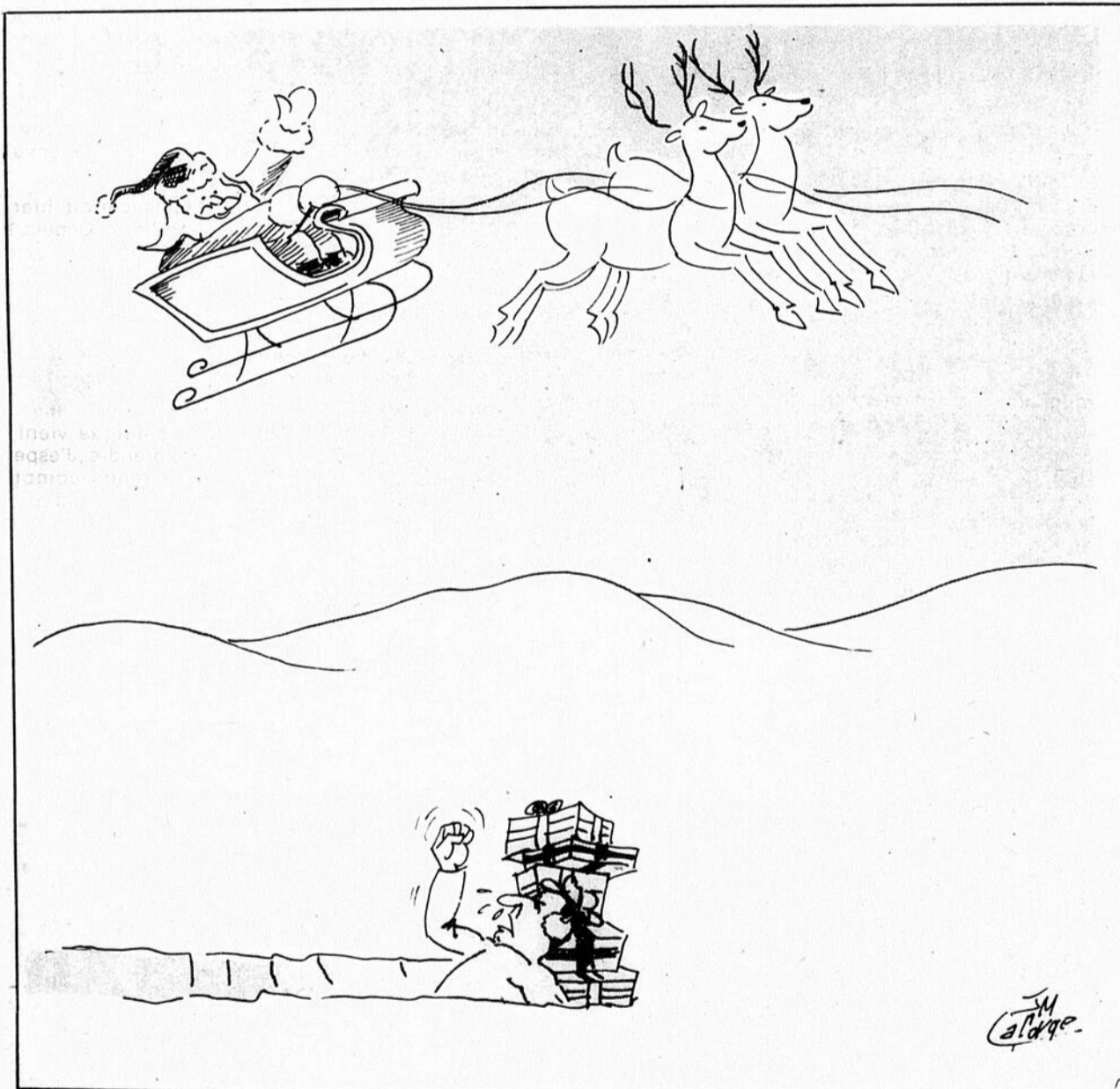
Claude Fortin

savoir dire

Après la Sainte-Catherine

La Sainte-Catherine est déjà passée, les grands froids arrivent. Et les ménagères québécoises s'affairent dans leur cuisine, préparant gâteaux et galettes pour Noël et le Jour de l'An. Tartes au sucre et "crocignoles" (croquignoles), beignes et beignets, il s'agit de mettre vraiment la main... à la pâte. Alors on rassemble sur la table de la cuisine la poudre à lever (évitons de dire poudre à pâte), le soda à pâte (tout bonnement du bicarbonate de soude), les raisins, la farine (de graine débarrassons-nous de fleur qui vient de l'anglais flour), le beurre et les oeufs. Mélangions le tout (brasser n'est pas tout à fait exact), garnissons les tourtières (plats, moules). Dans le four laissons cuire les tartes, les gâteaux et autres pâtisseries succulentes. Il faudra penser aux tourtières (régionalisme de bon aloi) faites de viande et de purée (évitons patates pilées), au ragout de boulettes et aux sucreries que l'on cachera tout en haut des placards, pour qu'elles ne soient pas dévorées trop tôt par les enfants gourmands.

Louis-Paul Béguin



opinion des autres

Le retour des Cossette-Trudel

Jacques Cossette-Trudel et son épouse, Louise Lanctôt, sont rentrés au pays et attendent sous bonne garde leur comparution ce matin devant la Cour des sessions de la paix de Montréal sous quatre chefs d'accusation en rapport avec leur participation à l'enlèvement et à la séquestration du diplomate britannique Richard Cross en octobre 1970.

Le premier ministre Lévesque prétendait qu'on ne devrait pas accorder de liberté sous cautionnement à ces ex-felquistes en attendant leur procès ou le prononcé de leur sentence. A mon avis, il s'agit là d'une déclaration spontanée qui n'est pas trop heureuse.

C'est aux tribunaux de décider si un accusé doit bénéficier d'une telle liberté provisoire. Et, dans ce cas comme dans tous les autres, on voudra sûrement respecter les critères établis. On sait que cette liberté est généralement accordée à moins qu'on ait des raisons sérieuses de craindre que les accusés en profitent pour prendre la fuite ou commettre d'autres délits. Il ne faut pas oublier qu'un accusé est présumé innocent jusqu'à ce que sa culpabilité ait été reconnue hors de tout doute raisonnable.

Alors, surtout quand on est premier ministre, qu'on occupe conséquemment un poste comportant une très grande influence, on devrait, semble-t-il, se garder de toute intervention du genre. Le gouvernement, s'il a des représentations à faire en rapport avec l'octroi ou non d'un cautionnement, n'a qu'à procéder par le truchement de son procureur.

Il faudrait prendre garde, d'autre part, de relancer un débat passionné autour des idéaux qu'avaient épousés les deux accusés. Le procès à venir ne peut porter sur leurs idées mais bien uniquement sur leurs actes. Nous n'avons pas de tribunaux d'exception ou de tribunaux politiques, et Dieu en soit loué.

Certains ex-felquistes ont parlé de Richard Cross comme d'un prisonnier politique. C'est un vocabulaire inconnu de notre droit. Le diplomate Cross était un otage aux mains de ses ravisseurs et pas autre chose. Nous n'étions pas en guerre et il n'était interdit à personne de préconiser démocratiquement l'avènement de l'indépendance et du socialisme.

Selon toutes les indications recueillies, par ailleurs, le ministère de la Justice aurait déjà accumulé, et depuis longtemps, tous les éléments de sa preuve. Il devrait donc

être en mesure d'accélérer les procédures au maximum, en supposant, bien sûr, que les accusés enregistrent un plaidoyer de non-culpabilité. Si les prévenus, est-il besoin de le répéter, ont droit à une défense pleine et entière, il n'est ni dans leur intérêt ni dans celui de la société que cette cause s'éternise.

Nous avons vécu une fois les événements d'octobre 1970. Ils restent encore entourés, bien sûr, d'un certain mystère que d'aucuns aimeraient bien dissiper, du moins dans la mesure du possible. L'ambition est légitime. Mais, il faut aussi pouvoir tourner la page sans trop tarder.

Nous avons devant nous ni des héros ni des criminels, mais seulement des accusés. Ils ont droit et nous avons droit à ce que la justice les traite comme tels, ni plus ni moins, et que personne ne cherche à s'immiscer dans un processus qui ne le concerne pas.

Les huit années qui se sont écoulées depuis l'affaire Cross devraient rendre tout le monde un peu plus serein. Il ne devrait plus être question d'entretenir une certaine haine ou un certain esprit de vengeance, mais d'apprécier des faits en regard des lois que notre société démocratique s'est données.

Vincent PRINCE,
"La Presse".

parole aux lecteurs

Un commentateur indispose les censeurs

Monsieur Gabriel Berberi, Le Quotidien.

Nous nous attendions à des révélations fracassantes, à des constatations sanglantes dans ce "dossier" que vous nous prédisiez le mercredi 6 décembre... A en croire la recette étalée tout au long de votre récit du jour, le dossier du 9 décembre devait faire sauter toutes les frontières du récit d'horreur, faire se tourner Edgar Allan Poe dans sa tombe. Encore une fois, vous aurez accouché d'une souris...

Entendons-nous! Nous ne contestons pas votre droit de commenter, de discuter, de présenter des dossiers touchant notre actualité. N'est-ce pas là le fondement même de votre travail? Ce que nous discutons, c'est votre manière, votre façon de le faire.

Votre "papier" du 6 décembre est un bel exemple de ce genre de récit où l'information plie devant la propagande.

Que vous soyez contre l'implantation d'un centre de planning familial, c'est votre droit! Que vous considériez le service d'avortement thérapeutique inclus à l'intérieur de la gamme des services qu'offrirait le Centre de planning familial de Jonquière, comme immoral, c'est votre droit! Que vous soyez croyant, catholique qui respecte les édits de l'Eglise, c'est votre droit! Que vous commentiez le geste qu'a posé le conseil d'administration de l'hôpital de Jonquière, c'est votre droit...

Cela ne vous donne pas les droits que vous vous arrogez dans votre récit du 6 décembre, cependant.

Par un silence (volontaire?), vous laissez supposer (entre deux paragraphes) que les centres de planning familial qui opèrent au Québec seront en tout point semblables aux cliniques d'avortement de Chicago, Los Angeles... Vous ne le dites pas, vous ne l'écrivez pas, vous établissez tout simplement des liens en omettant de préciser, de définir ce qu'est un centre de planning familial tel que nous en aurons au Québec et une clinique d'avortement où ce genre de traitement est effectué sur demande.

Dans votre récit du 6 décembre, centre de planning familial, avortement thérapeutique, avortement sur demande, clinique d'avortement spécialisée à l'américaine, c'est du pareil au même... Précisons, monsieur

Berberi! Les centres de planning familial que l'on va instaurer au Québec n'ont rien à voir avec les cliniques de Chicago, de Los Angeles! Comment peut-on associer un centre de planning qui veut offrir toutes les gammes de services à la mère, à l'enfant, à la femme, aux couples stériles désirant un enfant opérant dans les structures d'une institution hospitalière reconnue à un centre spécialisé dans l'avortement appartenant à l'initiative privée? Comment faites-vous ce tour de passe-passe? Au nom de quelle logique? Nous utilisons la même langue, pourtant...

Les cliniques américaines n'ont pas de comité thérapeutique à ce que nous sachions, n'opèrent pas dans un hôpital, n'offrent pas toute la gamme complète des services d'un centre de planning familial...

Vous vous taisez sur cette différence, monsieur Berberi... Où vous devriez expliquer, parler, vous faites silence d'une façon inexplicable, inexcusable!

Une omission, une pirouette, un silence et le récit d'horreur débute! Passons sur les détails affriolants...

Votre récit laisse pourtant croire que ces horreurs deviendront monnaie courante dans nos centres de planning familial...

Au nom de "quelle vérité" laissez-vous entendre à nos lecteurs, déjà suffisamment traumatisés par une réaction savamment orchestrée, que ces "faits" existeront chez nous, que c'est "ça" que le conseil d'administration de l'hôpital de Jonquière a décidé de nous doter...

C'est faire injure à ces administrateurs, à nos institutions médicales, injure à tous les médecins de la province de Québec, faire injure à tous les travailleurs, infirmières et infirmiers du Québec!

Vous ne le dites pas, vous ne l'écrivez pas, mais en présentant votre récit d'horreur d'une telle manière, de telle façon, le lien se fait vite! C'est inacceptable votre façon de procéder, monsieur Berberi, indigne du poste que vous occupez!

Touchez au "dossier" du samedi 9 décembre... Quelques affirmations fumeuses, quelques suppositions... Silences, atermoiements, sous-entendus et nous voilà encore une fois dans un récit qui est fort loin de la réalité. Vous faites mention des

craintes de certains représentants de l'hôpital de Jonquière... La "crainte" est permise dans le climat qui prévaut présentement. Vous faites mention des exigences qui sont requises dans les hôpitaux anglophones de Montréal... Vite le fossé est franchi! Qu'est-ce qui vous permet de croire que ce seront les mêmes critères qui prévaudront à Jonquière? Où avez-vous entendu dire ou lu que l'on se basera sur ces critères pour travailler dans la région? Faudrait quand même donner une chance au comité thérapeutique de faire son travail, de définir les règles... Vous "vous guidez", comme vous dites! Vous tombez dans la science-fiction, monsieur Berberi!

Pour ce qui est du refus des travailleurs de l'hôpital de Jonquière, nous croyons qu'il est normal que bon nombre de ces travailleurs soient déchirés.

Nous ne pouvons demeurer insensibles devant une véritable "campagne de terroirisme" dont notre journal est le porte-drapeau depuis le tout début de "L'affaire du centre de planning".

Bien vôtres,
Yvon Paré,
Louis-Marie Lapointe,
Roger Lamarche,
Laval Gagnon,
Marcel Martel,
Andrée Rainville,
Gilles Lalancette,
Mario Roy,
Claude Malaisson,
Denise Pelletier,
Catherine Delisle,
Claude Fortin,
Gilles Paradis,
journalistes.

Le 14 décembre.

Camarades,

Ce n'est pas beau, ça, une communion de pensée aussi exemplaire chez des journalistes? Cela permet notamment de se mettre à treize, question de compo-

ser et de signer une lettre pour faire le procès d'un méchant éditorialiste, parce que ce dernier étale les dangers reliés à l'avortement thérapeutique, à partir d'expériences réelles vécues à Montréal et à l'extérieur du Canada.

Vous vous présentez comme la conscience du journal et la voix du peuple se dressant contre l'infâme éditorialiste qui contribue à terroriser les gens, à amplifier le traumatisme collectif, car il expose des faits troublants. Vous pourriez au moins reconnaître que nous avons eu le souci, depuis le début de cette affaire, de présenter, tout au long des colonnes confiées aux lecteurs comme en dossier, des opinions favorables à l'avortement thérapeutique et à l'acceptation, par des catholiques québécois, de ces comités de planning familial.

Gabriel BERBERI

Le truc de Lévesque pour accéder au pouvoir

Pour atteindre et garder le pouvoir, Duplessis utilisa le nationalisme; Johnson, l'égalité; Lévesque, l'indépendance.

Cette vieilleries nationaliste d'aucune sorte, d'importance aujourd'hui sauf, celle d'étancher la soif du pouvoir de quelques francophones, car ni religion ni langue ni rien de vital n'est en jeu, reconstruit l'attente du Messie par les Juifs, attente tellement prolongée que lorsque le Christ fut enfin arrivé, les Juifs ne l'ont pas reconnu.

Cette indépendance, Lévesque devait la réaliser dès l'entrée au pouvoir. Elle fut reportée après un certain référendum à une date et à la formulation sans cesse changées, sorte de mets, ni chair ni poisson, fait de restes indépendantistes, séparatistes et souverainistes. Qui plus est, le

résultat de ce référendum vaseux n'attachera pas le gouvernement. Il pourra y en avoir plusieurs, à leur tour sans cesse remis, à la formulation encore changée et qui comme le premier, n'engageront pas le gouvernement. Si ce Messie nationaliste parvient à franchir tant d'obstacles, bien entendu à condition que les péquistes soient toujours au pouvoir, ce Messie sera méconnaissable et le peuple le rejettera comme les Juifs ont rejeté le Christ.

Les citoyens ne prennent pas l'indépendance Lévesque au sérieux. Ils sont persuadés que M. Lévesque n'a jamais eu et n'aura plus aujourd'hui l'idée de créer un Québec indépendant.

En fait, il n'a pas roulé ses partisans car lui et eux se bourrent de beaux emplois, de plantureuses dépenses, telles celles des potentats

du pétrole et d'un généreux patronnage qui satisfont les appétits. Grande est la fête, nombreux et plantureux, les mets au banquet péquiste.

Le roulé, l'éternel roulé, c'est encore le peuple. L'entretien de ce cheval de bataille, son maintien en disponibilité électorale, font perdre le temps des gouvernements provinciaux et fédéral et tel que Duplessis qui retarda de 25 ans les progrès du Québec, Lévesque cause aux Québécois des dégâts, des pertes effarantes.

Qu'a fait le gouvernement Lévesque depuis qu'il est au pouvoir qui atteint le peuple? Il nous a donné une assurance-auto qui nous laisse toujours dans les griffes des courtiers et de leurs compagnies. L'exploitation, la misère du peuple est à son comble et demeure. Pourtant que de réformes, de réalisations ou la province a tous les pouvoirs pour procéder, réformes de domaine provincial, qui peuvent très bien être accomplies au sein de la Confédération, attendent le Messie.

Jean Gagnon,
65, rue Piché,
Valin, Chicoutimi
Tél.: 543-6449.
Le 7 décembre.

Pierre Lajoie fait un mélange explosif

Pierre, Lorsque j'ai appris que tu avais pris la gouverne du comité organisateur des pré-championnats mondiaux de canoë-kayak, je me suis dit, connaissant bien tes proesses au timon de la Traversée internationale du lac St-Jean, que tu étais l'homme de la situation. Tes grandes qualités d'organisateur n'ont jamais fait de doute dans mon esprit. La réussite dudit événement sportif l'été dernier n'a pas démenti cette toute première impression.

Là où je fus un peu désarçonné, c'est lorsque les médias d'information nous apprirent que ton organisme et toi aviez fait une demande de subvention de l'ordre de \$150,000 à Loto-Canada en échange de laquelle subvention vous vous engagiez à faire la promotion de l'unité canadienne lors des championnats mondiaux de canoë-kayak prévus pour juillet 1979.

Oui, je fus désarçonné parce que cette démarche ne colle guère à l'homme que j'ai connu jadis alors qu'il était directeur de l'enseignement professionnel à la Commission scolaire régionale Louis-Hémon. Cet homme était caractérisé par une grande indépendance d'esprit. C'est même là un "traversé" qui lui valut quelques démêlés assez percutants avec un certain monsieur Paul-

Emile Bérard de Mistassini, président de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon à l'époque. Je me souviens aussi que c'était la même indépendance d'esprit qui faisait une bonne partie du charme des conversations que nous avions au petit comptoir-lunch du magasin Continental de Dolbeau pendant le repas du midi. Nous discutions d'un peu de tout, est-ce que tu te rappelles? De politique, d'économie, d'éducation, de la pluie et du beau temps aussi.

Mais c'était hier, mon cher Pierre. Depuis, les années ont passé et il s'est avéré que ta pensée politique n'était pas en tout conforme à la mienne. Rien de dramatique là-dedans, n'est-ce pas? Ce qui l'est, cependant, c'est le tournant que cette même pensée politique vient de te faire prendre. J'espère que tu te rends compte que c'est un peu faire du trottoir. C'est la théorie du donnant, donnant: tu me paies et je vante tes charmes. Il est infiniment dommage, Pierre, que tu aies décidé, avec ton comité, d'embrasser cette théorie et, ce faisant, de t'inféoder aux propagandistes fédéralistes. S'il n'y avait que toi, passe encore: on est libre de choisir ses chaînes... Mais il y a l'événement sportif que tu organises. Lui, à mon humble avis, tu n'as pas le droit de l'em-

barquer dans une telle galère. La politique et le sport, c'est un peu comme l'essence et l'alcool: il faut éviter de les mêler. Si on jette un coup d'oeil du côté de l'olympisme moderne, on se rend compte que le sélect CIO s'insurge haut et fort contre ce mélange explosif, avec raison. Le sport a de trop nobles origines pour qu'on se permette de le mettre au service d'une cause politique, aussi grande soit-elle.

Pierre, je ne t'apprends rien en disant qu'en ces matières il faut faire un choix. Ou on opte pour la politique ou pour le sport. Il est certain que les sbires fédéraux ne s'enfargent

pas dans ces considérations. Je crois cependant que tout honnête homme se doit de le faire. Autrement, il devient un vil profiteur qui croit que l'argent peut tout acheter et donner tous les droits. Mais comme tu n'appartiens pas à cette catégorie d'individus, je suis persuadé que tu te récuseras.

Je voudrais bien que tu comprennes que je ne désapprouve pas la décision de demander de l'argent au fédéral: l'argent de ce gouvernement est le nôtre et aussi bien qu'il serve à payer de saines activités que des avions de guerre qui ne servent à personne et à rien. Mais, en homme que tu es, n'offre rien en re-

tour. Est-ce que le gouvernement du Québec t'a demandé de faire de la propagande pour son option politique en échange des sommes d'argent qu'il vous a versées? Je suis convaincu que non. Je suis également convaincu que s'il l'avait fait, tu te serais élevé avec indignation. Tu aurais eu raison. Ne pratique pas cette infamie de deux poids deux mesures: c'est indigne de toi.

Voilà Pierre. Je te quitte là-dessus. J'espère que ces quelques lignes ne t'auront pas trop froissé: je sais que tu en a vu bien d'autres.

Amicalement,
Ghislain Bouchard,
C.P. 445, St-Félicien,
Le 6 décembre.



Offrez de la fourrure en cadeau
Joignez l'utile à l'agréable

QUALITE ET PRIX SONT INCOMPARABLES

Paletots
Mateaux
Chapeaux
Mitaines
Gants
Pantoufles
Bottes doublées de véritable mouton

UTILISEZ NOTRE PLAN MISE DE COTE



CLEMENT DUFOUR & FILS LTEE
Spécialistes en fourrures

MARCHANDS et MANUFACTURIERS DE FOURRURES
367 est, Racine (sur la côte) — Chicoutimi
Tél.: 549-3129
En affaires continues depuis 1910.



SUGGESTIONS DE CADEAUX

MALLETTE "SAMSONITE"
Samsonite présente les mallettes qui ne s'ouvrent pas à l'envers.



Ensemble pour le collectionneur de timbre débutant ou professionnel A partir de **\$795**

Stylo ou crayon Parker
Ensemble de 2 ou séparément selon les besoins de chacun.

Calculatrice Toshiba
Modèle BC 8110
\$1395

Coffret complet pour la peinture

Préparé au goût de chaque artiste, il devient un cadeau fort apprécié.



La Librairie Régionale INC.

461 est, Racine
Place du Saguenay
Place du Royaume
Chicoutimi

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

Avant Colomb

Quand je pense que durant toutes les années de ma petite école et durant mes années d'internat et d'externat au collège classique, je me suis fait bourré le crâne avec des faussetés, j'ai quasiment honte.

Je viens en effet d'apprendre que le grand Christophe Colomb n'a pas été le premier à mettre les pieds sur le continent américain.

Puisqu'on vient de certifier qu'une pièce de monnaie découverte en 1961 dans un petit village de Blue Hill Bay, dans le Maine, est une d'origine norvégienne du XI^{ème} siècle. Plusieurs centaines d'années avant Colomb, donc.

C'est le frère Saturnin (on l'appelait aussi Satourne parce qu'il nous enseignait la géographie) qui serait pas content...

Votre auto est en danger

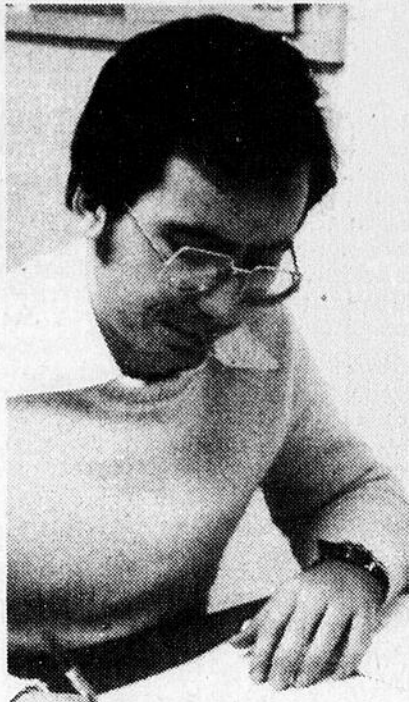
Selon une enquête menée par Gilles Provost, du Devoir, les moteurs des voitures américaines construites avant 1971 et certaines marques étrangères, sont menacées d'une usure précoce.

"La tétraéyle de plomb qu'on ajoutait à l'essence à titre d'anti-détonnant pour augmenter artificiellement l'indice d'octane joue aussi un rôle de lubrifiant.

Même s'ils sont nuisibles à certains égards, les dépôts de plomb qui se forment à la surface des pièces mécaniques servent de "coussins" et réduisent grandement l'usure mécanique.

Sans ces dépôts de plomb, les soupapes et même les pistons s'usent beaucoup plus rapidement.

Les soupapes, notamment, sont extrêmement vulnérables et peuvent perdre jusqu'à un millimètre d'épaisseur par 1,000 milles parcourus dans des conditions difficiles", écrit le journaliste.



Nouvel exécutif

La télévision communautaire de Saint-Félicien (TVC-4) s'est donné récemment un nouveau bureau de direction.

Pour une deuxième année consécutive, Reynald Beauchesne a été élu à la présidence. Il est secondé dans sa tâche par Gilbert Simard à la vice-présidence, Michèle Boily à la trésorerie et Robert Huot a été reporté dans ses fonctions de secrétaire.

Tout va pour le mieux pour TVC-4. Elle a reçu une subvention de \$29,500 de la part du ministère des Communications, le double par rapport à l'an dernier. En outre, elle vient tout juste de recevoir un beau chèque de \$11,000 du ministère de l'Éducation dans le cadre du programme de subvention aux organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP).

\$23,000 par famille

Le revenu moyen des ménages québécois atteindra \$23,000 en 1978. C'est du moins la prévision que fait Yvan Dallaire, professeur des sciences administratives à l'Université du Québec à Montréal. Les personnes seules, qui représentent 25 pour cent des unités de consommation ne peuvent toutefois compter que sur la moitié de ce montant. Le ménage moyen, qui comprend cinq membres, est généralement dirigé par un homme âgé de 45 à 54 ans, dont le revenu annuel tourne autour de \$22,000. Passé ce cap, ses revenus fondent rapidement pour tomber à \$8,702 après 65 ans. Les ménages dont les femmes sont à la tête, en général des familles monoparentales, gagnent 42 pour cent de moins qu'une famille dont un homme est à la tête.

L'industrie des assurances

Les assurances au Canada, c'est toute une entreprise! On dénombre 100 compagnies dans ce secteur ou sont employées 100,000 personnes.

En 1977, l'actif global de ces sociétés se chiffrait par \$8 milliards, les primes encaissées, par \$4,75 milliards, et les indemnités payées par \$2,8 milliards. Quant aux profits réalisés avant les impôts fédéraux et les dépenses extraordinaires, ils se sont élevés, la même année, par \$520,8 millions! Le Quotidien vient de recevoir ces statistiques du Bureau d'assurances du Canada.



Personnage de l'année

Les lecteurs de la revue Time, édition internationale, ne s'entendent pas sur le choix de la personne qui s'est illustrée le plus dans le monde depuis 1978. Certains affirment que cet honneur devrait aller à Howard Jarvis, de Californie, celui qui a dirigé la bruyante révolte des contribuables (proposition 13) contre les pouvoirs publics. D'autres optent pour le Collège des Cardinaux, en raison de leurs sages décisions d'élire à la papauté Jean-Paul et Jean-Paul II.

Des votes vont au président des États-Unis, Jimmy Carter, pour ses efforts à Camp David, afin d'instaurer la paix au Moyen-Orient. Des sportifs soutiennent que le boxeur Muhammad Ali, qui a repris son titre, est la personne de l'année.

Quelques intellectuels aiment mieux choisir des dissidents soviétiques, Shcharansky, Ginzburg, etc.



Vous les reconnaissez, ces deux?

Ces deux adolescents rayonnants de santé sont les enfants de l'ancien président américain John Kennedy, assassiné voilà quinze ans, et de Jackie deux fois veuve depuis cet événement historique.

L'aînée Caroline n'avait que 5 ans quand son père fut la cible

d'on ne sait plus quel ennemi, et John, trois.

Aujourd'hui, la fille Kennedy est la gloire de l'Université Harvard, tandis que son frère manifeste plus de talent dans la pratique des sports que dans l'étude. Il doit reprendre sa dernière année au High School de Andover.

Le premier échec de Marc-André

Après avoir été proclamé "premier de sa classe" du cabinet péquiste par le quotidien anglophone montréalais The Gazette, le député de Chicoutimi et ministre de la Justice, Marc-André Bédard, n'a pu convaincre l'Opposition de la justification de son projet de loi numéro 94.

Le ministre voulait tout simplement protéger les personnes et biens en cas de sinistre.

Faisant référence à la catastrophe de Saint-Jean-Vianney, le gouvernement voulait ainsi obtenir le droit de décréter, pour une période n'excédant pas trente jours, l'état d'urgence en cas de sinistre dans l'ensemble ou une partie du territoire québécois. Ce pouvoir pourrait être également accordé pour pas plus de deux jours au ministre de la Justice et pour au plus une journée, aux maires, et durant trois jours, aux corporations municipales. Une seule exception: une grève ou un lock-out n'est pas réputé être un sinistre.

L'Opposition perçoit une nouvelle forme de "mesures de guerre" dans ce projet de loi.



Transmission par rayon laser

Toujours à la fine pointe de la technologie, Le Quotidien est alimenté depuis minuit samedi soir par un transmetteur de photographies fonctionnant par rayon laser. Votre Quotidien continue d'être relié aux grandes villes du monde par ce nouveau système de transmission, le plus moderne présentement utilisé par la grande agence de presse américaine Associated Press.

Ce nouveau système assure la retransmission d'une photographie avec une plus grande précision

et nos lecteurs auront remarqué déjà une qualité supérieure dans le journal.

Sur notre photo, le technicien de La Presse Canadienne, Luc Beaudet, explique à Richard Hénault, adjoint au chef de pupitre du Quotidien, et Carolle Morissette, préposée au service des dépêches et de la documentation, le fonctionnement de ce nouvel appareil. En arrière-plan, le téléphoto utilisé depuis des dizaines d'années et qui est déjà placé au rang des articles de musée.

Rémunération des cadres

Montréal n'a rien à envier à Toronto

QUEBEC (PC) — Une étude sur la rémunération des cadres a été publiée vendredi par le gouvernement québécois et rendue publique en même temps que l'étude sur les sièges sociaux.

La principale conclusion de cette étude est que Montréal possède encore un avantage par rapport à Toronto dans le coût global de la rémunération des cadres.

Par contre, selon la même étude, cet atout risque de disparaître assez rapidement à partir de 1980.

L'étude a étudié les salaires ou revenus bruts requis pour en arriver à des revenus nets (après impôts et déductions obligatoires) de \$15,000 à \$60,000 en trois endroits, soit Montréal, Toronto et Edmonton-Calgary.

Cette étude sur la rémunération des cadres a été réalisée par les professeurs et économistes Claude Montmarquette et François Vaillancourt de l'Université de Montréal, pour le compte de l'Office de planification et de développement du Québec.

rendez-vous

Chicoutimi

Familles monoparentales — Rencontre-échange sur la fête de Noël, suivie d'une célébration eucharistique, ce soir, à 20h00, 75 Racine Est, Chicoutimi, Bloc HLM.

Allocations familiales — Sécurité de vieillesse — un représentant du bureau du district de Chicoutimi des allocations familiales et sécurité de vieillesse sera à Alma, le mercredi, 20 décembre, de 10h00 à 15h30, au service d'information et de référence.

Association des femmes

autochtones — Tiendra leur première assemblée à Chicoutimi, mercredi, 20 décembre, à 19h30, au Centre de formation professionnelle, 110, des Oblats Chicoutimi.

Club d'échecs — Rendez-vous, ce soir, à 19h30, au 114, Bossé Ouest (coin Montcalm) entrée porte du côté gauche.

Jonquière

Club Lion — Fête des enfants et de la famille, aujourd'hui. Il y aura un souper boucané à l'Hôtel Jean Dequen, Arvida.

MAGASIN A LOUER

Occupation immédiate
Centre d'achat
Galeries Jonquière

1,010 pieds carrés

POUR INFORMATIONS, APPELER:

M. Carol Bouchard

542-6640

Programme de modernisation

Investissement de \$11.1 millions à l'usine de la Wayagamack

TROIS-RIVIERES (PC) — Consolidated-Bathurst investit \$11.1 millions dans l'usine Wayagamack de Trois-Rivières. Le programme de modernisation sera achevé en 1980. Une première tranche de \$5 millions avait déjà été annoncée. Récemment, la direction de l'usine annonçait un investissement complémentaire de \$6.1 millions.

Le tiers des crédits servira à augmenter la capacité de raffinage et d'entreposage de la pâte mécanique. Plus de \$3 millions seront investis dans le secteur papier kraft dont un contrôle par ordinateur de la qualité de cuisson des copeaux et du papier kraft. Enfin près de \$1 million servira à améliorer la réception du bois et des convoyeurs à billots.

A NOEL OFFREZ UN CADEAU PRATIQUE

TOUT POUR LA PHOTO DU FILM A L'APPAREIL LE PLUS PERFECTIONNE

UN JOYEUX NOEL A TOUS

Jean LUMIERE

EQUIPEMENT PHOTOGRAPHIQUE

500, SACRE-COEUR ALMA - PLAZA
668-7850

La seule boutique au Lac-St-Jean où ce sont des photographes professionnels, qualifiés et spécialisés dans le domaine de la photo, qui vous guident dans vos achats.

québec en bref

Grève des cols bleus

MONTREAL — Les cols bleus de la compagnie d'électricité de Sherbrooke ont déclenché la grève depuis le début de la fin de semaine, en assurant toutefois les services essentiels.

Les 350 employés syndiqués veulent ainsi faire pression sur leur employeur, afin de trouver un compromis dans les négociations en cours en vue du renouvellement de leur convention collective.

Coopératives agricoles

QUEBEC (PC) — Les coopératives agricoles en sont venues à une entente avec le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, au sujet du projet de loi 116, et elles ne participeront pas à la manifestation qui doit être tenue ce matin devant l'hôtel du gouvernement à Québec.

A la suite d'une longue rencontre, samedi, avec M. Garon, les représentants des coopératives ont annoncé qu'ils étaient satisfaits des changements qu'ils avaient obtenus au projet de loi 116. Ils se retirent donc du mouvement qui fait opposition à ce projet de loi.

Accidents mortels

MONTREAL — Six personnes ont perdu la vie en fin de semaine sur les routes du Québec.

Une collision frontale survenue à minuit hier a coûté la vie à M. et Mme Royal et Pauline Sauvé de Saint-Constant et de M. André Simard, de Saint-Thimoté.

Une autre collision frontale a fait deux victimes samedi, à environ un mille du village de Saint-Ludger-de-Milot. MM. Gaétan et Roméo Gaudreault, tous les deux de ce village ont perdu la vie.

Finalement, Pierre Franklin, de Saint-Hubert est décédé dans une collision après avoir perdu le contrôle de sa voiture.

Menace de grève

MONTREAL — La grève pourrait toucher la compagnie des autobus "Voyageur", alors que les chauffeurs ont décidé samedi de recourir à ce moyen de pression dès mercredi, afin de hâter le règlement des négociations contractuelles entre le syndicat et la partie patronale.

La cause du fédéralisme

OTTAWA — Le gouvernement Trudeau a entamé sa campagne de sollicitation des Québécois, afin de les gagner à sa cause fédéraliste et les désensibiliser sur la séparation du Québec du reste du Canada.

C'est du moins ce que révèle le quotidien "Ottawa Journal", en précisant qu'une directive du cabinet fédéral sera très prochainement communiquée à tous les organismes fédéraux.

Cette directive leur intimera particulièrement de faire vérifier leurs circulaires d'information et de promotion à destination du Québec par le bureau d'information sur l'unité canadienne.

Le directeur du bureau, Pierre Lefebvre, sera investi de l'autorité de filtrer toutes les circulaires, afin de s'assurer qu'elles sont pertinentes du message fédéral sur l'unité canadienne.

Le quotidien rapporte par ailleurs que le budget de cet organisme s'élève à dix millions de dollars.

Appui au gouvernement

MONTREAL — Le ministre québécois de l'Environnement et coordonnateur du comité référendaire du Parti québécois, Marcel Léger, a affirmé que le chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, devrait se joindre immédiatement à tous les Québécois qui sont prêts à accorder un appui à leur gouvernement lors du référendum.

Le ministre a commenté ainsi les rapports révélant que "Pro-Canada" songe à congédier monsieur Ryan qui rejette le projet d'organisation de ce groupe.

Le ministre Léger a en outre déclaré que le chef libéral commençait peut-être à comprendre l'importance d'un "oui" au gouvernement Lévesque lors du référendum.

Enfin, le ministre Léger a rappelé que M. Ryan lui-même avait reconnu qu'un "non" ferait perdre au Québec son pouvoir de négociation face à Ottawa.

Secteur public et parapublic

Les ressources de l'Etat ne sont pas inépuisables

— Lévesque

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Lévesque espère que ce ne sont pas les éléments gauchistes et marxistes qui prendront les décisions finales dans les revendications des employés de la fonction publique et du secteur parapublic.

"A l'occasion de tels événements, ces gens en profitant toujours pour s'infiltrer et, pour eux, ceux qui ne favorisent pas un changement du jour au lendemain sont des bourgeois", a expliqué le chef du gouvernement dans une entrevue, hier soir, à Radio-Canada où il faisait référence à la contestation des cégépiens et aux négociations entre le gouvernement et les employés des secteurs public et parapublic.

M. Lévesque a dit qu'il y a tout de même une limite à l'escalade des salaires dans un contexte qui est plus celui du début des années '70 et qu'il faut se rendre compte que les ressources de l'Etat ne sont pas inépuisables.

"Il va falloir revenir sur le plancher des vaches parce qu'on est dangereusement en train de devenir une société d'enfants gâtés, non seulement au Québec, mais au Canada où les demandes commencent de devenir déraisonnables", a-t-il ajouté en ajoutant que les événements qui ont entouré le Watergate et la guerre au Vietnam ont rendu les Américains plus "raisonnables".

Le premier ministre a rappelé la fameuse proposition 13 en Californie où

les citoyens, par voie de référendum, se sont prononcés à deux contre un en faveur d'une restriction des levées des impôts et des taxes.

Dans l'esprit de M. Lévesque, l'un des ingrédients principaux dans les négociations de l'Etat avec ses employés réside dans la bonne foi, de chacun et dans la description de la situation telle qu'elle se présente, sans oublier que les limites financières de l'Etat sont plus grandes aujourd'hui qu'au début de la présente décennie.

Le premier ministre a profité de cette entrevue à l'émission Hebdo-Dimanche de Radio-Canada pour réaffirmer les grands principes déjà énoncés par le ministre des Finances et président du Conseil du Trésor, M. Jacques Parizeau, qui guideront le gouvernement dans ses négociations avec les représentants des secteurs public et parapublic.

Politique de l'amiante

Par ailleurs, M. Lévesque a rappelé la position de son gouvernement vis-à-vis de la politique de l'amiante, soit d'exproprier la société Asbestos Ltée si aucune entente de gré à gré n'est possible.

Il a également réitéré qu'il n'occasionnera pas de délais indus avant le déclenchement d'une ou plusieurs élections complémentaires, dont celle dans Argenteuil où se présenterait le chef libéral, M. Claude Ryan, ni ne céderait à des pressions de l'exté-

rieur pour précipiter la tenue de ces scrutins au cas où d'autres circonscriptions qu'Argenteuil devenaient vacantes d'ici quelque temps.

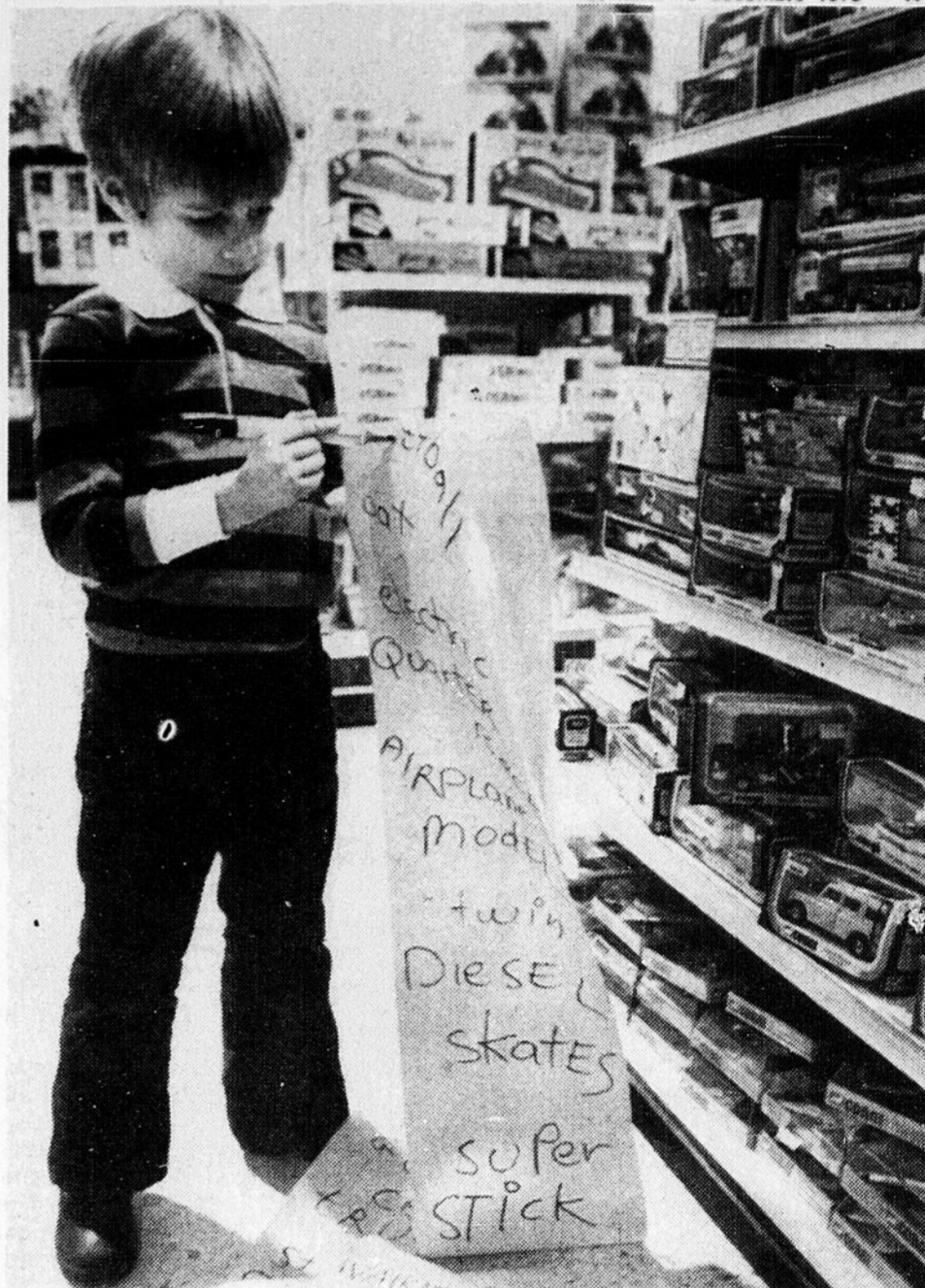
M. Lévesque faisait allusion à la démission de plus en plus probable du député libéral de Jean-Talon, M. Raymond Garneau, notamment.

Remaniement ministériel

Interrogé sur le sujet d'un éventuel remaniement ministériel, le premier ministre a observé la même discrétion, expliquant qu'il se réservait une période de temps, entre les deux sessions, pour faire le point dans ce domaine, en ne perdant pas de vue deux étapes cruciales: le référendum et les négociations dans les secteurs public et parapublic.

Il s'agit là, a-t-il précisé, de deux épreuves cruciales pour son gouvernement et, à partir de là, il est normal d'y réfléchir avant de prendre des décisions et M. Lévesque s'y mettra après la fin de la présente session, prévue pour jeudi prochain.

Au sujet du retour du couple Cossette-Trudel à Montréal, le premier ministre n'a pas voulu faire de commentaire, étant donné que cette cause est maintenant sub judice et qu'il appartiendra aux tribunaux de décider du sort de ces deux personnes accusées de l'enlèvement, notamment, du diplomate James Richard Cross.



DEMANDES — Jonathon Betton d'Edmonton consulte la liste d'achats qu'il a préparée et vérifiée sur les étagères d'un grand magasin si tous les articles qu'il anticipe recevoir sont disponibles. Il ajoute sur sa liste les items auxquels il n'avait pas songé. Un garçon méthodique ce jeune Betton. On y croit au Père Noël ou l'on n'y croit pas. (Photolaser PC)

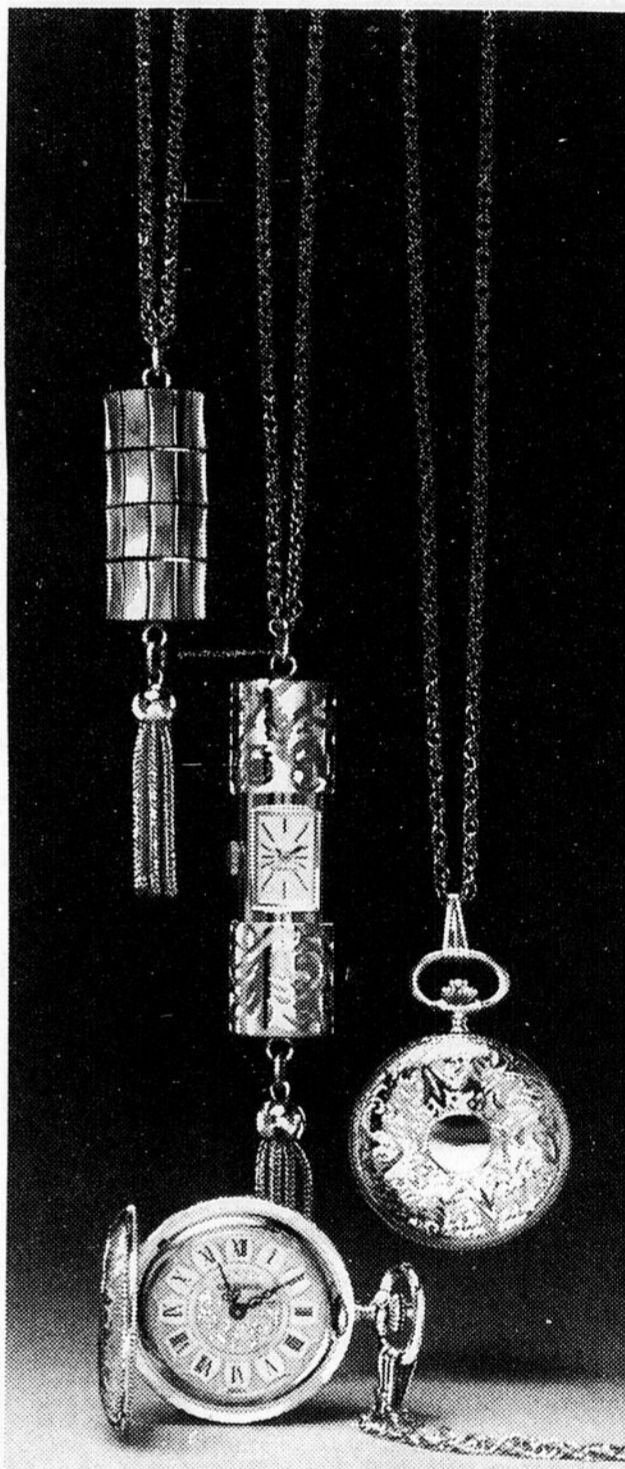
Mur à eau Protection contre le feu

MONTREAL (PC) — Un homme d'affaires de Québec, M. Jules Marois, vient de mettre au point un nouveau système de protection contre le feu. Le principe est fort simple: c'est la circulation d'eau dans les murs qui protège contre le feu les occupants et les objets se trouvant dans une pièce.

Cette innovation québécoise, maintenant dans sept pays, risque de bouleverser l'industrie des équipements de protection contre les incendies au cours des prochaines années.

Selon un rapport d'expertise et d'homologation des "Underwriters Laboratories" du Canada et des Etats-Unis, la protection obtenue grâce à ce procédé inédit est de beaucoup supérieure à celle obtenue avec tout autre système connu. Aucun matériau actuellement utilisé ne résiste pendant plus de quatre heures à la chaleur d'un incendie.

Or, le nouveau système à circulation d'eau inventé par M. Marois possède une résistance minimale de six heures, dit le rapport des "Underwriters Laboratories".



Délicieusement vieillottes!

Ces montres-pendentifs sont des bijoux très élégants. Mais avant tout, ce sont de bonnes montres Birks plaquées or, munies d'un mouvement suisse 17 rubis et suspendues à une chaîne de 24 pouces.

Le modèle de forme cylindrique s'ouvre tel qu'illustré ci-dessus. Il est offert en deux décors, chacun étant orné d'un gland.

La montre ronde est munie d'un couvercle qui s'ouvre au toucher du doigt.

Le cylindre, \$195.

La ronde, \$175.

Place du Royaume

549-5595

BIRKS

JOAILLIERS

Il y a du nouveau dans le train VIA!



Pour du vrai confort...

VIA vous offre maintenant dans le train à destination de Montréal, une voiture superconfort spécialement conçue pour les longs voyages.

Cette voiture offre un supplément de confort exceptionnel et le prix du billet est exceptionnellement bas. Il n'en coûte que \$5, de plus que le tarif régulier en voiture-coach.

Une voiture superconfort, c'est...

PLUS D'ESPACE: 52 places au lieu des 76 d'une voiture-coach. Ça veut donc dire plus d'espace pour les jambes et pour prendre vos aises.

LES MEILLEURS FAUTEUILS: larges, à dossier inclinable, moelleux à souhait et avec appui-jambes matelassés. Vous pouvez même louer un oreiller et une couverture pour plus de confort.

UN DÉCOR LUXUEUX: d'une élégance raffinée, à éclairage indirect, avec une isolation acoustique spéciale, une

tablette escamotable à votre place et un éclairage individuel pour lire.

DU SERVICE DE PREMIÈRE CLASSE: un préposé VIA veille sur vous et vous traite aux petits soins. Il vous apporte, à votre demande, nourriture, boissons, et s'occupe à vous simplifier la vie.

Alors, dès aujourd'hui, offrez-vous le superconfort d'un train VIA. Et... bon voyage!

Pour plus de renseignements sur les conditions à respecter, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA.

l'invitation au voyage.



horaire

CJPM

LUNDI, LE 18 DECEMBRE 1978

9.30 Fanfan Dédé
10.00 A votre service
10.30 Les satelliopettes
10.45 Bonjour madame
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Cinéma:
"L'assassin frappe à l'aube"
15.30 Dessins animés
16.00 Le monde de monsieur

Tranquille
16.30 Les Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Dominique
19.30 Le clan Beaulieu
20.00 L'homme de six millions
21.00 Ciné-choix:
"Les lettres"
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 Ça prend un voleur
00.10 Les incorruptibles

MARDI, LE 19 DECEMBRE 1978

9.30 Fanfan Dédé
10.00 A votre service
10.30 Les satelliopettes
10.45 Bonjour madame
11.30 Du coq à l'âne
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Cinéma:
"Roulotte de plaisir"
16.30 Flipper
16.00 Le monde de monsieur
Tranquille

16.30 Les Tannants
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Patrick et Renée
19.30 Les annuis de Marie
20.00 Ma sorcière bien-aimée
20.30 Oscar et Félix
21.00 Tête d'affiche
22.00 Tic tac toc
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 L'homme de fer
24.10 Hawaii 5-0

CKRS

LUNDI, 18 DECEMBRE

8.30 Les chevaux du soleil
9.00 En mouvement
9.15 Les Oriens
9.30 Passe-partout
10.00 Une fenêtre dans ma tête
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 D'amour et d'eau fraîche
15.30 Au féminin
16.00 Bobino
16.30 Le Gutenberg
17.00 Cinéma de 5 heures:
"En route vers Rio"

Au fil de l'actualité (21ème édition)
18.48 Actualités régionales
18.53 Actualités régionales
19.00 Cinéma de 5 heures (Suite)
19.30 Dans tous les cantons
20.00 Terre humaine
20.30 Papa, cher papa
21.00 Télé-sélection:
"A communiquer"
22.30 Téléjournal national et international
22.59 Météo
Au fil de l'actualité (31ème édition)
23.05 Actualités régionales
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Aux frontières du connu
23.52 Cinéma:
"La nuit sauvage"

MARDI, 19 DECEMBRE

8.30 A communiquer
9.00 En mouvement
9.15 Les cent tours de Centour
9.30 Passe-partout
10.00 Animagerie
10.15 Minute Moutoute
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 Au milieu du jour
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.31 Cinéma:
"Vengeance (Le Virginien)"
16.00 Bobino
16.30 Les Egregores
17.00 Cinéma de 5 heures:
"Le fils d'Aïlaba"

Au fil de l'actualité (21ème édition)
18.48 Téléjournal national
18.53 Actualités régionales
19.00 Mission impossible
20.00 Grand-papa
20.30 Jamais deux sans toi
21.01 Télémag
22.00 Au nom de la loi
22.30 Téléjournal national et international
22.59 Météo
Au fil de l'actualité (31ème édition)
23.05 Actualités régionales
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Le plaisir de la neige
23.52 Ciné-policier
"Tueurs à gages"

CBJET

(5)

LUNDI, 18 DECEMBRE 1978

9.30 A Thought for Today
9.35 CBC 6 Good Morning
9.45 The Friendly Giant
10.00 Camera Twelve
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.00 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 CBC News
13.04 The Bob McLean Show
14.00 The Edge of Night
14.30 T.B.A.
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks
16.00 Charlie Chaplin

16.30 For Kids Only - Catch Up!
17.00 The Goodies
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 Trivia
20.00 Superspecial
21.00 M.A.S.H.
21.30 T.B.A.
22.00 Newsmagazine
22.30 Man Alive
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Canada After Dark
00.45 Lord Peter Wimsey

MARDI, 19 DECEMBRE 1978

9.30 A Thought for Today
9.35 CBC 6 Good Morning
9.45 The Friendly Giant
10.00 Canada Twelve
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 CBC 6 Good Afternoon
12.00 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 CBC News
13.04 The Bob McLean Show
14.00 The Edge of Night
14.30 T.B.A.
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks
16.00 Charlie Chaplin

16.30 For Kids Only - Pencil Box
17.00 The Goodies
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 Bonkers
19.30 Happy Days
20.30 The René Simard Show
21.00 Three's Company
21.30 The Fifth Estate
22.30 Beyond Reason
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 Canada After Dark
00.45 T.B.A.

CJBR

(3)

LUNDI, 18 DECEMBRE

9.00 En mouvement
9.15 Les Oriens
9.30 Passe-partout
10.00 Une fenêtre dans ma tête
10.15 Virginie
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 Harold Lloyd
12.00 Vers l'aventure
12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.30 D'amour et d'eau fraîche
15.30 Au jardin de Pierrot

15.45 Les Chiboukias
16.00 Bobino
16.30 Le Gutenberg
17.00 L'heure de pointe
18.00 Ce soir
18.30 Ce soir régional
19.00 Les cirques du monde
20.00 Terre humaine
20.30 Papa, cher papa
21.00 Télé-Sélection:
"Cachemir d'une nuit"
22.30 Téléjournal
23.05 Téléjournal régional
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Aux frontières du connu
23.52 Brigades du tigre

MARDI, 19 DECEMBRE

9.00 En mouvement
9.15 100 tours de Centour
9.30 Passe-partout
10.00 Animagerie
10.15 Minute Moutoute
10.30 Magazine-express
11.00 Les trouvaillies de Clémence
11.30 Le monde en liberté
12.00 Cher oncle Bill
12.30 Les Coqueluches
13.30 Téléjournal
13.36 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma:
"L'homme au cerveau greffé"
16.00 Bobino

16.30 Les Egregores
17.00 L'heure de pointe
18.00 Ce soir
18.30 Ce soir régional
19.00 Walt Disney
20.00 Grand-papa
20.30 Jamais deux sans toi
21.00 Télémag
22.00 Vivre sa vie
22.30 Téléjournal
23.05 Téléjournal régional
23.12 Nouvelles du sport
23.22 Rencontres:
"Amin Fahim"
23.52 Propos et confidences
00.22 Cinéma:
"Le miracle des loups"

WEZF

(7)

LUNDI, 18 DECEMBRE

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night

16.30 The Merv Griffin Show
18.00 World News Tonight
18.30 Hollywood Squares
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 20/20
21.00 Monday Night Football:
"New England vs Miami"
23.45 The Mary Tyler Moore Show

MARDI, 19 DECEMBRE

6.00 Good Morning Jesus
7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 World News Tonight

18.30 Hollywood Squares
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Happy Days
20.30 Laverne and Shirley
21.00 The Carpenters:
"A Christmas Portrait"
22.00 Starsky and Hutch
23.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Tuesday Movie of the Week:
"Freebie and the Bean"

CFCF

(11)

LUNDI, 18 DECEMBRE

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Gilligan's Island
13.00 The Mad Dash
13.30 McGowan and Co.
14.00 The Alan Hamel Show
15.00 Another World

16.00 Family Feud
16.30 The Pink Panther
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Grand Old Country
19.30 The Waltons
20.30 Laverne and Shirley
21.00 McGowan and Co.
21.30 One Day at a Time
22.00 CTV National News
22.30 Lifenine
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie:
"Cop Out"

MARDI, 19 DECEMBRE

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Gilligan's Island
13.00 The Mad Dash
13.30 McGowan and Co.
14.00 The Alan Hamel Show
15.00 Another World
16.00 Family Feud
16.30 The Pink Panther

17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Headline Hunters
19.30 What's My Line?
20.00 Special: "The Bear Who Slept through Christmas"
20.30 The Carpenters:
"A Christmas Portrait"
21.30 Taxi
22.00 The MacDavis Christmas Special
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie:
"The Honeymoon Machine"

RADIO-QUEBEC

(8)

LUNDI, LE 18 DECEMBRE 1978

13.00 T'as bien un drôle de nom - Nick Lisnay
13.30 Images perdues - La petite histoire du Québec
14.00 Dossiers noirs - Léon Degrelle, (1ère partie)
15.30 Fantaisie - Hobby, collectionneur
16.00 Rendez-vous avec Keith Spicer

18.30 Les olympiens - Les sprints
19.00 La famille Adams - John Adams, président, (1797-1801)
20.00 Le monde en guerre - Les conquêtes nipponnes, Ban-zai
21.00 Les débats de l'assemblée nationale

MARDI, LE 19 DECEMBRE 1978

13.00 Les olympiens - Les sprints
13.30 La famille Adams - Joyn Adams, président, (1797-1801)
14.30 Le monde en guerre - Les conquêtes nipponnes: Ban-zai

conquêtes nipponnes: Ban-zai
15.30 Les débats de l'assemblée nationale - Reprise
18.30 Débats de l'assemblée nationale

TELEVISION COMMUNAUTAIRE

(13)

LUNDI, 18 DECEMBRE

8.15 Entre nous
8.45 Câblo-guide
10.00 ONF
11.45 Câblo-guide
12.00 Entre nous
13.00 La vie municipale

à Chicoutimi
17.30 Entre nous
18.00 Câblo-guide
18.30 Assemblée nationale
20.00 Conseil de gestion du CEGEP de Chicoutimi

392 Racine
Chicoutimi, Qué.
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TÉLÉ 545, répondez communiquer au numéro suivant

SUR LE CANAL 8 RADIO-QUEBEC
LUNDI, 18 DECEMBRE 1978
LA FAMILLE ADAMS.
Sixième de treize émissions racontant la vie de la famille Adams qui a été appelée à jouer un rôle important dans l'histoire des États-Unis.
DIFFUSION: 19h00, reprise mardi, le 19 décembre à 13h30.

Tél. 545-1112 Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

arts et spectacles



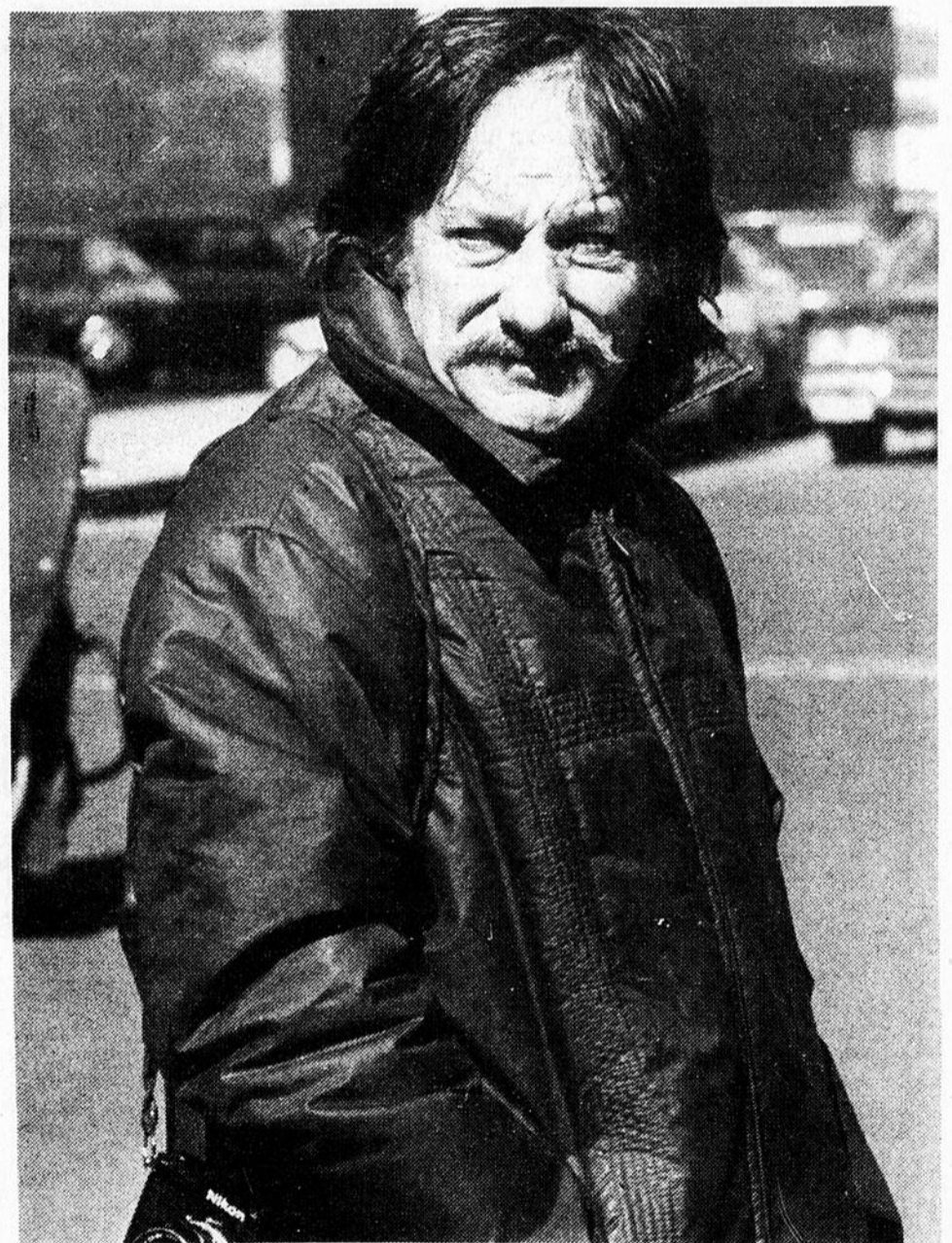
AMUSEMENT — Le prince Charles semble prendre un malin plaisir à échanger avec la chanteuse étoile Shirley Bassor. Ces deux personnalités ont participé vendredi à un souper organisé en vue d'amasser des fonds pour venir en aide aux défavorisés. (Photolaser PC)

De retour de Dakar

Le Québec n'a pas oublié le photographe Antoine Désilets

QUÉBEC (PC) — Sitôt revenu au Québec, après deux ans d'enseignement en Afrique, Antoine Désilets a pu se rendre compte qu'on ne l'avait pas oublié. Une exposition de ses photos dans une galerie de Québec et le lancement de son nouveau livre "La photo de A à Z", l'ont replacé au centre de l'actualité.

L'ouvrage a été réalisé en collaboration avec Louis-Philippe Coiteux et Claude-M. Gariépy. Et Désilets, resté très modeste, ne manque pas de souligner leur importante contribution.



Antoine Désilets

Deux ans à Dakar

C'est à Dakar qu'il a enseigné le photojournalisme. L'expérience lui a beaucoup plu. Les conditions de travail étaient presque idéales. Un petit groupe d'élèves triés sur le volet, et seulement quelques heures de travail par jour. Ce qui lui a permis de rapporter quelque 2.000 négatifs noir et blanc et autant de diapositives couleur.

On retrouvera peut-être Antoine Désilets dans l'enseignement au Québec. Jusqu'ici, le Cégep de Montmorency et l'Université du Québec à Montréal ont pris contact avec lui, mais aucun accord n'a encore été conclu.

Le photo-reportage

C'est le grand reportage qui l'intéresse le plus. Il n'a plus envie de s'ouvrir "l'actualité chaude".

cinéma

ALMA Du 15 au 21 décembre inclus: "Cindy la justicière" - "La fin de semaine infernale" - "Les voleurs"	Cartier Du 15 au 21 décembre inclus: "Caresse à domicile" - "Ma femme vous plaît... J'adore la vôtre" - "Le corps a ses raisons"	JONQUIERE Centre Du 15 au 21 décembre inclus: "Cataclysm" - "Mon nom est Amen" Elysée Du 15 au 21 décembre inclus: "Caresse à domicile" - "Ma femme vous plaît... J'adore la vôtre" - "Le corps a ses raisons" Bellevue Du 15 au 21 décembre inclus: "Cascadeurs en péril" - "La vengeance aux trippes" MISTASSINI Orphéon Du 15 au 21 décembre inclus: "Le feu au ventre" - "Bilitis"
Canadien Du 15 au 21 décembre inclus: "Jonathan, le goéland" - "Survivre" - "Les rescapés du futur"	Place du Royaume Cinéma I Du 15 au 21 décembre inclus: "Dieu merci, c'est vendredi" - "Il était une fois la légion" Cinéma II Du 15 au 21 décembre inclus: "Cataclysm" - "Mon nom est Amen" Cinéma III Du 15 au 21 décembre inclus: "Vices privés" - "Le jardin des supplices"	DOLBEAU Météore Du 15 au 21 décembre in-
BAGOTVILLE Saguenay Du 15 au 21 décembre inclus: "Cataclysm" - "Mon nom est Amen" CHICOUTIMI Capitol Du 15 au 21 décembre inclus: "Cascadeurs en péril" - "La vengeance aux trippes"		

Patinodrome
338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206

PROGRAMME
Prix surprise tous les soirs

Lundi: (19h00 à 23h00)
Admission 1.00
Location de patins .50

"A PATINODROME CA VA SUR DES ROULETTES"

canada en bref

Centre de français

WINNIPEG (PC) — Le ministre manitobain de l'Education a annoncé, vendredi, l'établissement d'un centre de français au Collège Saint-Boniface, à Winnipeg.

M. Keith Cosens a précisé que 11 divisions scolaires du Manitoba, le ministère de l'Education et le collège étaient parvenus à une entente pour développer le centre.

La section française de la bibliothèque du ministère de l'Education sera intégrée au centre.

En plus de \$89,000 déjà alloués à la section française, \$333,444 seront affectés aux dépenses du centre.

Hausse du pétrole

OTTAWA (PC) — La hausse décrétée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ne se fera pas sentir directement au Canada, puisque le gouvernement fédéral subventionne le pétrole importé au Québec et dans les provinces atlantiques.

La subvention ramène le prix au prix local bloqué actuellement à \$12.75 le baril.

La hausse du prix de l'OPEP ne fait qu'obliger l'augmentation du montant de la subvention.

Une partie de l'argent de cette subvention provient de la taxe d'exportation du pétrole albertain aux Etats-Unis. La taxe représente la différence entre les prix internationaux et locaux et va donc augmenter à la suite de la décision de l'OPEP.

Postes: le prix à payer

TORONTO (PC) — Le directeur du Syndicat des postiers pour l'Ontario a soutenu, au cours du week-end, qu'il allait en coûter environ \$15 millions aux contribuables pour appliquer les mesures disciplinaires qui ont été prises contre les grévistes.

Dans une interview, M. Bill Dalgleish a expliqué que cet argent allait être nécessaire pour défendre quelque 7,500 congédiements, suspensions et réprimandes, à \$2,000 du grief.

Le ministre des Postes, Gilles Lamontagne, a déjà précisé qu'il n'y avait que 4,861 congédiements, suspensions et réprimandes et que la plupart étaient des lettres de réprimandes.

Un représentant de la Commission des relations de travail de la fonction publique a par ailleurs signalé qu'on n'examinerait que les congédiements et les suspensions et qu'on pouvait en prendre plusieurs en même temps.

Bien-être social

TORONTO (PC) — Le ministre des Services sociaux a annoncé, vendredi, une hausse de six pour cent des prestations versées aux 178,000 bénéficiaires de bien-être social en Ontario.

Cette augmentation, a précisé M. Keith Norton, va coûter à la province \$33 millions annuellement.

La première augmentation sera versée à 113,000 bénéficiaires à la fin de janvier. Les 65,000 autres auront leurs chèques début février.

Commentant cette décision, le leader libéral, Stuart Smith, a fait remarquer que plusieurs, malgré l'augmentation, allaient éprouver de la difficulté à payer le chauffage, l'électricité et les aliments.

Le député néo-démocrate, Ross McClellan, a signalé pour sa part que la hausse était ridiculement basse, puisque ces familles vivent encore au-dessous du seuil de la pauvreté, selon les normes de Statistique Canada.

Homosexuels

TORONTO (PC) — Des centaines d'homosexuels, hommes et femmes, ont manifesté dans le centre-ville de Toronto, samedi, pour protester contre ce qu'ils ont appelé le harcèlement de la police.

La manifestation faisait suite à l'arrestation de 25 hommes, dans un club privé.

L'un des propriétaires de ce club, M. George Hislop, et deux autres hommes ont été accusés d'avoir tenu une maison de débauche. 22 hommes ont été accusés d'avoir été trouvés sur les lieux.

M. Tim McCaskell, un organisateur de la manifestation, a affirmé que les homosexuels étaient victimes de harcèlement de la part de la police, des media et des tribunaux.

Pour lui, les homosexuels servent de bouc-émissaires dans la société et il leur faut se défendre puisqu'ils ne peuvent pas se tourner du côté de la police ou des tribunaux pour les défendre.

Armes pour Jones?

OTTAWA (PC) — Un policier de la GRC a souligné que plusieurs des armes à feu saisies au Canada, la semaine dernière, étaient de même modèle que des armes trouvées à Guyana, où plus de 900 membres de la secte religieuse du Temple du Peuple se sont suicidés.

"Si Jim Jones (le leader de la secte) avait l'argent nécessaire, il aurait pu acheter quelques-unes de ces armes", a fait remarquer l'inspecteur Dennis Farrell.

Plus de 2,000 armes à feu ont été ainsi saisies un peu partout au Canada, au cours de descentes de la police qui faisaient suite à une enquête qui durait depuis six mois. 19 individus ont été accusés jusqu'à maintenant.

L'inspecteur Farrell a signalé, cependant, qu'il n'existait aucune preuve reliant les contrebandiers canadiens aux membres de la secte de Guyana.

Parmi les armes saisies, il y avait des lance-roquettes, des mitraillettes et des carabines automatiques.

Propagande fédérale

OTTAWA (PC) — Selon "The Journal", le cabinet fédéral est sur le point d'émettre une directive aux ministères et agences pour leur ordonner de vérifier avec le bureau d'information du Groupe pour l'unité canadienne avant d'acheminer toute publicité vers le Québec.

Le directeur de ce bureau, M. Pierre Lefebvre, aura l'autorité nécessaire pour s'assurer que tout message d'Ottawa contient un plaidoyer pour l'unité canadienne et souligne la présence fédérale au Québec.

Le Groupe pour l'unité canadienne possède un personnel de 50 hauts salariés et un budget de \$10 millions. Son budget n'était que de \$1.5 million à sa fondation, en 1977.

En plus de vanter les avantages du fédéralisme, le GUC appuie les mouvements qui luttent contre la souveraineté-association.

M. Lefebvre relève de M. Paul Tellier, un haut fonctionnaire du ministère des Relations fédérales-provinciales, qui dépend à son tour de M. Marc Lalonde.

Nommé ministre de la Justice, M. Lalonde a conservé la responsabilité des questions de l'unité canadienne.

Paul Rose s'est inscrit à l'Université de Montréal

MONTREAL (PC) — Paul Rose s'est inscrit à l'Université de Montréal pour la session d'hiver. Il compte ainsi poursuivre ses études s'il obtient préalablement l'accord de la Commission des libérations conditionnelles.

On sait que Paul Rose, condamné à la prison perpétuelle pour l'enlèvement et le meurtre de M. Pierre Laporte, alors ministre du Travail dans le cabinet libéral de M. Robert Bourassa, a été récemment transféré de l'aile à sécurité maximum de l'Institut Archambault, à la prison à sécurité moyenne de Cowansville.

Incarcéré à Saint-Vincent-de-Paul au lendemain de sa condamnation, en 1971, Rose a ensuite été pensionnaire de l'Institut Archambault. Ce n'est que la semaine

dernière qu'il a été transféré à Cowansville.

Depuis son incarcération, Rose a suivi des cours et désire poursuivre ses études à l'Université de Montréal. Il a d'ailleurs été accepté à cet endroit mais il faut maintenant l'autorisation de la Commission des libérations conditionnelles.

Même si Rose n'est admissible à une libération conditionnelle qu'en 1980, il est possible qu'une décision en sa faveur soit rendue par la Commission, compte tenu du fait qu'il n'a jamais causé d'ennuis durant son incarcération.

Avec la libération de Rose, il ne resterait plus que deux ex-felquistes en prison, soit Francis Simard et Pierre-Paul Geoffroy. Bernard Lortie et François Schrim ont déjà recouvré leur liberté.

Les exilés

Ils ont la nostalgie de leur pays et souhaitent y retourner

TORONTO (PC) — Les exilés au Canada sont bien placés pour comprendre pourquoi Jacques et Louise Cossette-Trudel ont préféré une prison québécoise à la liberté en France.

"Je les comprends, a dit Chandra, 24 ans, qui a été expulsée de l'Ouganda, il y a six ans. C'est terriblement difficile et je crois qu'ils ont bien agi en revenant. Vous pouvez avoir le cœur brisé, si vous quittez pour toujours le pays où vous avez grandi."

Son opinion est partagée par Bob, 25 ans, qui s'est sauvé d'Argentine il y a deux ans et qui n'a plus de plaisir dans la vie tellement il s'ennuie de son pays.

"Mon pays me manque, ses coutumes, ma famille et mes amis. J'ai des amis ici, mais ce n'est pas la même chose que d'être en compagnie des gens avec qui j'ai été élevé, qui partagent mes intérêts et

mes souvenirs. J'espère seulement qu'un jour je pourrai retourner à la maison.

David Cotter, lui, a renoncé à sa citoyenneté américaine et s'est installé à Toronto, il y a 10 ans, au cours de la guerre du Vietnam. Il est retourné récemment aux Etats-Unis.

"J'ai réalisé à un moment donné que je ne pourrais pas devenir un Canadien. Ce n'était tout simplement pas moi."

Les Cossette-Trudel sont arrivés à Montréal, la semaine dernière, après avoir passé huit ans en exil à Cuba et en France.

Ils sont accusés du kidnapping du diplomate britannique James Cross, au cours de la crise d'octobre 1970.

En revenant au Québec, ils savaient qu'on les traduirait devant les tribunaux et qu'ils seraient séparés de leurs deux enfants.

Selon les dissidents

Le projet de loi 116 annule l'effet d'un jugement de la Cour supérieure

QUEBEC (PC) — Le projet de loi 116, au centre de la lutte entre le gouvernement du Québec et plusieurs groupes de producteurs agricoles, vise à neutraliser l'effet d'un jugement rendu par la Cour suprême du Canada, en janvier 1978, dans un dossier où le gouvernement du Québec était parti et intéressé.

Ce jugement a statué que l'Office canadien de mise en marché des oeufs (OCCO) ne peut s'immiscer dans le commerce intraprovincial des oeufs et que ses agences provinciales, dont la FEDCO au Québec, ne peuvent prélever, en son

nom, de contributions ou imposer des quotas, relativement aux oeufs commercialisés en dehors d'une province.

Le projet de loi 116

Le projet de loi 116 a précisément pour but d'assurer le plein contrôle des agences provinciales sur la commercialisation des oeufs à l'intérieur et à l'extérieur du Québec.

Le projet de loi 116 neutralise donc l'effet du jugement de la Cour suprême en reconnaissant à l'agence fédérale et à des agences d'autres provinces

le droit de prélever en son nom les cotisations dues sur les produits agricoles commercialisés hors du Québec.

Mais il y a plus, affirment les producteurs dissidents. Le projet de loi limite aux seules agences provinciales l'utilisation du nom d'office. La chose constitue automatiquement de la discrimination à l'égard de l'Office des producteurs de porcs.

Le projet de loi accorde aux offices provinciaux — c'est-à-dire à des ramifications de l'UPA — des pouvoirs considérables qui en fait, les constituent juge et



SOMMEIL — Le jeune John Robert n'est ni effrayé ni dérangé dans son sommeil, même sur les genoux du Père Noël. Mais, rassurez-vous, dans quelques années il connaîtra parfaitement l'aimable vieillard et il ne sera pas gêné pour lui demander tous les jouets qu'il aura vus à la télévision. (Laserphoto PA)

partie, niant même aux producteurs le recours aux principes de la justice naturelle, tel le droit d'être entendu avant d'être condamné, selon les dissidents.

"Le projet de loi annule l'effet d'un jugement rendu, l'an dernier, par le juge Jules Deschênes, de la Cour supérieure (arrêt Boulanger), considérant le quota comme un bien de propriété privée appartenant au producteur. Désormais, avec la loi 116, les offices provinciaux seraient en droit de retirer les quotas quand bon leur semble, sans être tenus de verser d'indemnité. On craint le favoritisme qu'un tel système pourrait créer."

nit, tout surplus de production non autorisé. Ainsi, on prétend que l'UPA pourrait ouvrir des laiteries et les faire opérer grâce à de tels surplus.

Les offices provinciaux auraient tout pouvoir pour condamner à l'amende un producteur qui utiliserait, par exemple, ses surplus de lait pour nourrir ses vaches ou ses cochons.

En adoptant la loi 116, commente Me Denis Paradis, le gouvernement du Québec, met automatiquement fin à des dizaines de procès qui sont actuellement en cours, procès dans lesquels le gouver-

nement est lui-même partie. Il s'agit là, estime-t-il, d'une grave intrusion dans le domaine judiciaire.

Me Pierre Paradis affirme pour sa part, que la loi 116 a pour but de légitimer, de façon rétroactive, le prélevement illégal des cotisations qui représentent au total plus de 200 millions de dollars. Ce montant fait abstraction d'un autre montant analogue, relativement aux amendes illégalement imposées pour des surproductions de quotas. Ce prélevement illégal fait actuellement l'objet de poursuites devant les tribunaux.

Atterrissage en catastrophe

MONTREAL (PC) — Des mesures d'urgence ont été prises, dimanche, à l'aéroport de Dorval en prévision de l'atterrissage en catastrophe d'un bimoteur dont l'un des moteurs était tombé en panne.

L'atterrissage s'est toutefois déroulé normalement et tout est rapidement entré dans l'ordre.

Le bimoteur Convair 580 de la compagnie Québécois affrété par la Société d'exploitation de la Baie James, revenait de la Baie James avec 40 passagers et trois membres d'équipage.

Peu de temps avant d'arriver à Montréal, le pilote de l'appareil a dû arrêter un moteur mais, comme l'a si-

gnalé un porte-parole de la compagnie Québécois, ce type d'appareils peut facilement se manoeuvrer avec un seul moteur.

Néanmoins, pour des raisons de sécurité, des mesures de sécurité ont été mises en branle. Au moins cinq autos-patrouilles et une douzaine d'ambulances de la police de la CUM ont été dépêchées à Dorval pendant que des équipes d'urgence se tenaient prêtes à intervenir au besoin.

L'appareil s'est posé "comme un oiseau sur une branche" à 11h08. Les occupants de l'appareil ont été informés de la situation, devait-on apprendre plus tard, mais tous ont gardé leur calme.

Chauffard tenu responsable de la mort d'une femme de 41 ans

MONTREAL (PC) — L'optométriste Victor Larose, âgé de 34 ans, mieux connu sur le plan professionnel en sa qualité de coureur-automobile, a été tenu criminellement responsable de la mort de Mme Lorraine Gosselin. Agée de 41 ans, la victime a été happée par la roulotte Winnebago conduite par Larose. Mme Gosselin a été tuée sur le coup par le chauffard qui, pris de panique, a commis un délit de fuite. Il devait être appréhendé quelques heures plus tard par des policiers munis d'un mandat du coroner.

"Après avoir frappé la femme, je suis descendu de mon véhicule pour voir dans quel état elle

était. Lorsque j'ai constaté avec horreur qu'elle était réduite en une masse inerte et sanglante, j'ai comme perdu les pédales... J'ai sauté dans ma camionnette et je suis disparu", a relaté le coureur-automobile au coroner Maurice Laniel, lors de l'enquête présidée par ce dernier, vendredi dernier.

La tragédie est survenue le soir sur la route 220, par une pluie verglaçante qui venait d'être la cause d'un carambolage. Mme Gosselin était descendue de sa voiture pour constater l'ampleur des dégâts à sa propre voiture quand elle a été happée par le véhicule conduit par Victor Larose.

HOTEL LAURENTIEN SALOON



10 DANSEUSES SERVEUSES
MACHINES A BOULE ELECTRONIQUES
SPECTACLE CONTINU DE 15H00 A 3H00
330, JACQUES-CARTIER EST 543-4980

EVITER DE LAISSER DES DECHETS EN PLEINE NATURE

- dans les sentiers...
- sur la route...
- en forêt...

C'EST UN MOYEN EFFICACE DE CONSERVATION!

les Clubs 4H du Québec

LES CINÉMAS FRANCE FILM

CASCADEURS EN PERIL 14 ANS
Pour la première fois sur nos écrans
Plein feu sur les cascadeurs
capitol
Mettant en vedette les 12 meilleurs cascadeurs
"LA VENGEANCE AUX TRIPES" bellevue
312 rue CENTAURE JONGHRE 542-5300

DIEU MERCI C'EST VENDREDI POUR TOUS
2e sem.
IL ÉTAIT UNE FOIS... LA LÉGION
2e FILM TERENCE HILL place du royaume 1
183 rue TALBOT CHICOUTIMI 543-4260

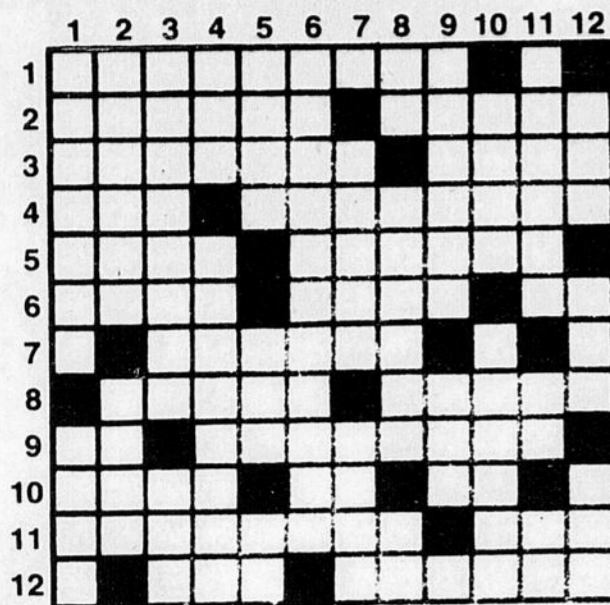
CATACLYSME POUR TOUS
place du royaume 2 543-4260
2e FILM MON NOM EST AMEN
saguenay centre 542-8900
430 rue ELGIN LA SALLE 544-4881 354 rue ST DOMINIQUE JONGHRE 542-8900

LE FILM "CHOC" DU FESTIVAL SELECTION OFFICIELLE CANNES 18 ANS Adultes
VICES PRIVES VERTUS PUBLIQUES 2e FILM LE JARDIN DES SUPPLICES
place du royaume 3 543-4260
183 rue TALBOT CHICOUTIMI 543-4260

3 films couleur Caresse à Domicile 18 ANS Adultes
Ma Femme vous plaît... J'adore la votre!
cartier 281 rue RACINE I CHICOUTIMI 543-3338
élysée 1 rue STE FAMILLE KINGOMAG 543-5701
"Le CORPS a ses raisons"

détente

Problème no 154



HORIZONTAL

- 1- Famille de mammifères rongeurs, comprenant les lièvres et les lapins.
- 2- Faire descendre par le gosier. - Nombre de points acquis par chaque équipe.
- 3- Seconde des prémisses d'un syllogisme. - Projectile de forme cylindro-ogivale.

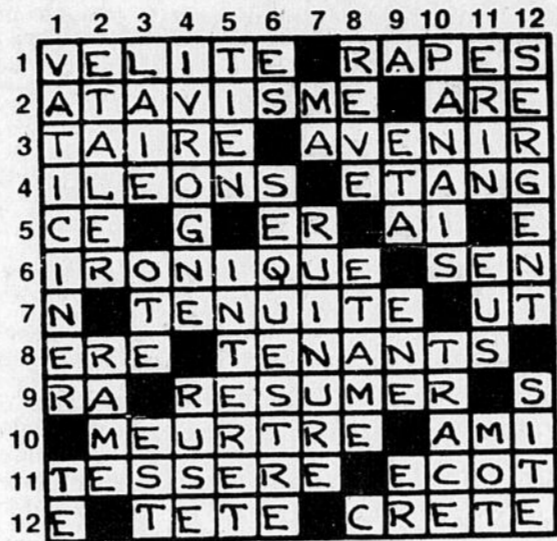
VERTICAL

- 4- Allez, en latin. - Austérité, rigueur.
- 5- Propres, sans souillures. - Orgueil futile.
- 6- Grand lac. - Suit une action en justice. - Conj.
- 7- Rendre plus pur.
- 8- Fruit du prunier. - Espace compris entre deux planchers d'un édifice.
- 9- Fille d'Inachos. - Lieu où l'on range le linge.

- 10- Peur que l'on éprouve au moment de paraître en public. - Symb. chim. - Pron. neutre anglais.
- 11- Séparera une chose d'une autre. - Rivière, en espagnol.
- 12- Roue à gorge d'une poule. - En parlant d'une médaille, côté opposé à l'avers.

mots croisés

SOLUTION DU PROBLEME NO 153



- 1- Faire subir à un produit une déformation par compression entre deux cylindres. - De plus, en outre.
- 2- Echapper, parer à ce qui peut être nuisible. - Nom donné au cochon domestique.
- 3- Officier chargé de la garde et de la distribution du pain à la cour d'un souverain. - Rivière de Suisse.
- 4- Interj. espagnole. - Tombeau de Jésus-Christ, à Jérusalem.
- 5- Ville d'Espagne. - Sans inégalité. - Adj. poss.
- 6- Manque de respect.
- 7- Large, bien ouvert. - Ensemble des bâtiments et des voies d'un chemin de fer.
- 8- En les. - Lieu par où l'on entre. - Année.
- 9- Matière volcanique bulleuse. - Triage.
- 10- Service anniversaire pour le repos de l'âme d'un mort. - Venir au monde.

horoscope

Les aspects lunaires vous rendront nerveux et irritable. Vous aurez du mal à supporter les critiques que vous vaudra votre négligence. Essayez de réagir contre votre mauvais humeur, voyez les choses avec plus d'optimisme et essayez de comprendre votre entourage. Chance avec 7 et 97.

ANNIVERSAIRES: N'hésitez pas à changer vos méthodes de travail, à vous réorganiser si vous croyez que vos techniques actuelles sont mal adaptées à la situation.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront gais, sociables et ils auront beaucoup d'amis. Ils se montreront souvent faibles et influençables.

BELIER (21 mars - 20 avril)
Profession: Une procédure mal engagée pourrait aujourd'hui tourner à votre avantage, saisissez l'occasion favorable.
Affection: Vos affaires de cœur entrent dans une période calme.
Santé: Attention au foie.

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Profession: Votre vanité risque d'être malmenée, votre attitude distante est la cause de ce fâcheux état de faits.
Affection: Ne vous moquez pas des sentiments de votre partenaire.
Santé: Bonne vitalité.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin)
Profession: Vos affaires domestiques ont trop d'incidence sur votre carrière, essayez de vous dégager de certaines

obligations.
Affection: le climat risque d'être tendu en famille.
Santé: Attention aux chutes.

CANCER (22 juin - 22 juil.)
Profession: Reconsidérez votre situation financière, vérifiez la sécurité de vos placements et de vos investissements.
Affection: Soyez plus démonstratif et plus entreprenant.
Santé: N'abusez pas de médicaments.

LION (23 juil. - 23 août)
Profession: Si sensée et fondée que soit votre décision, un empêchement imprévu pourrait vous obliger à changer vos plans.
Affection: Les tentations ne vous manqueront pas aujourd'hui.
Santé: Soignez vos cheveux.

VIERGE (24 août - 22 sept.)
Profession: Si vous gérez votre entreprise en association, il vous faudra être particulièrement prudent et repousser pour le moment tous les changements.
Affection: Consacrez-vous à vos enfants.
Santé: Bon tonus.

BALANCE (23 sept. - 23 oct.)
Profession: Ne prenez pas pour argent comptant ce que vous disent les autres. Fiez-vous plutôt à vos idées et ne changez pas d'avis.
Affection: Ne négligez pas vos amis, faites un effort de sociabilité.
Santé: Bonne.

SCORPION (24 oct. - 22 nov.)
Profession: Réorganisez votre emploi du temps en tenant de

vous débarrasser d'un certain nombre d'obligations indésirables.
Affection: Vous vous laissez emporter par la routine.
Santé: Mangez à heures régulières.

SAGITTAIRE (23 nov. - 21 déc.)
Profession: Ne vous engagez pas d'une façon irréversible sans avoir consulté les personnes qui sont intéressées à vos décisions.
Affection: Vous avez intérêt à mieux choisir vos relations.
Santé: Surveillez votre vue.

CAPRICORNE (22 déc. - 20 janv.)
Profession: Cette journée sera favorable pour entreprendre de nouvelles études ou pour approfondir des connaissances.
Affection: Votre impatience peut vous faire commettre de graves erreurs.
Santé: Surveillez votre état général.

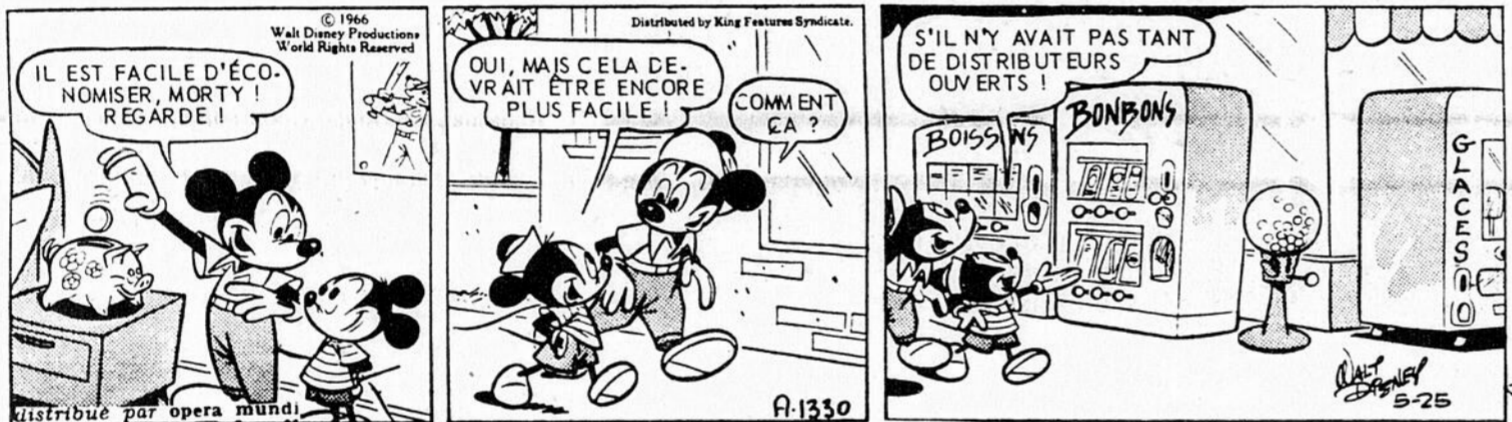
VERSEAU (21 janv. - 19 fév.)
Profession: Attendez-vous à une journée chargée, vous aurez l'occasion de montrer vos capacités dans cette activité fébrile.
Affection: Ne blessez pas les sentiments d'un être qui vous aime.
Santé: Evitez les boissons fortes.

POISSONS (20 fév. - 20 mars)
Profession: Un brusque retournement de circonstances en votre faveur vous changera agréablement les idées et vous permettra de repartir sur des bases nouvelles.
Affection: Joie en famille.
Santé: Soignez-vous par les plantes.

BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



DONALD



L'AGENT CORRIGNAN



SCAMP



bridge

RETROSPECTIVE DE LA FINALE DES CHAMPIONNATS DU MONDE DE 1975 (6)

Nord			
Pi-10-8-7			
Co-9-8-7-4			
Ca-10-9			
Tr-10-8-6-3			
Est			
Pi-D-V			
Co-D-10-6-5			
Ca-V-7-3			
Tr-D-7-5-4			
Sud			
Pi-R-9-6-5			
Co-R-V-3			
Ca-R-8-6-4			
Tr-A-V			
Ouest			
Pi-A-3-2			
Co-A-2			
Ca-A-D-5-2			
Tr-R-9-2			
Nordman			
Hamman			
Contre	Contre	Surcontre	Surcontre
P	2 Ca	Contre	Contre
P	2 Pi	Contre	Contre
Belladonna			
Garozzo	Eisenberg		
P	1 Ca	1 S.-A.	P
2 S.-A.	P	3 S.-A.	

tenaire et lui en effet ouvre à 1 sans-atout avec 13 à 15 points, sauf quand les deux majeurs sont quatrièmes. Même s'il n'avait que trois coeurs, il préférerait quand même ouvrir à la couleur.

A la première table:

Ouest, que a contré 2 piques, fait la bonne entame d'un petit pique que Sud prend du roi, jouant immédiatement un autre pique pour la dame d'Est. Celui-ci revient d'un petit coeur et le valet est pris de l'as; après l'as de pique, Ouest joue coeur pour le roi de Sud qui continue avec son dernier pique, avant de mettre Est en main par le jeu d'un coeur. Si celui-ci change pour un trèfle, Wolff chutera de trois levées; mais il revient du valet de carreau plutôt, couvert du roi et de l'as. Plus tard, le déclarant fait deux levées de carreau, mais il subit tout de même une chute de deux levées, ce qui représente 500 points pour l'autre camp.

A la deuxième table:

Contre 3 sans-atout, Belladonna entame du 9 de coeur, que le déclarant laisse filer vers son as, avant de remettre Sud en main en retournant coeur. Garozzo se dégage en changeant au roi de pique que le déclarant laisse filer et Sud continue avec un autre pique. Eisenberg joue un petit trèfle vers son roi, puis revient trèfle. S'il ne joue qu'un petit trèfle du mort, il s'en tirera avec une chute d'une levée; mais pour une raison ou pour une autre, il joue plutôt la dame du mort et il doit éventuellement chuter de deux levées. Les 100 points gagnés à cette table en plus des 500 points gagnés à l'autre table représenteraient une marque de 12 IMPs pour les Italiens.

Maurice Laroche.

mot mystère

SOLUTION No PRECEDENT: C A S B A H

1	R	B	E	B	A	H	I	L	A	R	E	N	E	G	T
2	D	I	A	N	A	F	O	X	E	E	O	L	T	A	F
3	E	A	D	T	R	V	A	L	O	Y	G	N	B	A	N
4	U	T	M	E	E	O	E	A	A	E	E	L	R	O	L
5	V	N	R	I	A	R	C	R	R	G	I	D	I	A	R
6	E	A	T	A	E	U	C	T	R	E	O	V	N	F	A
7	I	Y	I	R	C	R	D	A	R	I	A	P	H	U	D
8	T	A	B	L	E	O	E	M	S	O	E	S	I	O	E
9	E	B	A	L	U	T	U	E	F	E	M	A	N	L	A
10	S	T	H	Z	O	N	E	U	H	R	D	P	I	A	U
11	T	N	E	L	A	N	S	H	Y	E	O	I	E	N	S
12	Y	E	E	F	U	I	S	I	M	I	Y	N	R	U	O
13	L	G	O	R	O	Y	U	B	E	M	E	S	A	R	R
14	O	R	G	N	T	A	Y	O	N	U	N	N	E	E	E
15	N	U	H	A	N	C	E	U	A	L	T	A	I	X	L

8 LETTRES LE MOT CLEF OISEAU PASSEREAU

A	Damier	Hibou	Radeau
Altai	Douze	Hymen	Règle
Ardoise	Doyen	L	Rideau
Argent	E	Lampe	S
Atys	Ebahi	Lumière	Sapin
Avion	Etole	N	Sorel
B	F	Malouf	Stylo
Bâter	Fanum	Ninier	Suant
Baver	Foxée	Nurex	T
Bayant	Fusion	N	Table
C	G	Numance	Tablier
Carte	Général	O	Trompeur
Corne	Grume	Olav	U
Crayon	H	Oyat	Urgent
D	Habit	R	Uvéite